

# STRATOM

Diagnostic territorial

Guyane

Juin 2018



Service de la coordination des stratégies  
de l'enseignement supérieur et de la recherche

Département des investissements d'avenir  
et des diagnostics territoriaux

**Ministère de l'enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation**

1 rue Descartes  
75231 Paris cedex 05

## Note liminaire

L'objectif des diagnostics territoriaux « Strater » est de présenter, sous l'angle d'une vision globale de sites, un état des lieux de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation par une présentation des grands chiffres, des tendances et de la structuration des acteurs.

Ces documents apportent des éléments de diagnostic sur lesquels les acteurs concernés à différents niveaux peuvent appuyer leurs choix stratégiques en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation.

Ils font, préalablement à leur publication, l'objet d'échanges avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche concernés.

### ► Les territoires considérés

Cinq territoires ont été analysés :

**Océan Indien (La Réunion, Mayotte)    Antilles (Guadeloupe, Martinique)    Guyane**  
**Nouvelle-Calédonie    Polynésie française**

Certains territoires d'Outre-Mer n'accueillent pas de formation d'enseignement supérieur ou de laboratoire de recherche de manière permanente et n'apparaissent pas dans ce diagnostic (Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, les Terres australes et antarctiques françaises et Wallis-et-Futuna). Néanmoins ces territoires présentent un intérêt scientifique et restent un terrain d'observation privilégié pour les scientifiques.

### ► Les données

Ce document est publié en l'état des informations et des analyses disponibles au 1<sup>er</sup> septembre 2017.

Les éléments fournis ont pour objet de permettre aux acteurs de les analyser au vu de leur contexte propre. Il y a lieu d'être particulièrement attentif aux dates de recueil des données et en tenir compte dans leur interprétation. Des précisions sur les données sont présentées dans le lexique en fin de document. Les diagnostics de site ont été bâtis en fonction des données disponibles.

Les sources de données proviennent principalement du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, de l'INSEE, ainsi que de l'Institut de la statistique et des études économiques de la Nouvelle-Calédonie (ISEE) et de l'Institut statistique de la Polynésie française (ISPF).



# SOMMAIRE

<b>A. VISION SYNTHÉTIQUE DE LA GUYANE</b>	<b>5</b>
1. Les données géographiques et socio-économiques	5
2. Les enjeux spécifiques du site	8
<b>B. ETAT DES LIEUX</b>	<b>9</b>
1. Les institutions, les ressources humaines, la documentation	9
2. Le potentiel de formation	15
3. Le potentiel de recherche et d'innovation	25
<b>C. ANNEXES</b>	<b>31</b>
Lexique	31
Sigles et abréviations	36



## A. VISION SYNTHÉTIQUE DE LA GUYANE

### 1. LES DONNÉES GÉOGRAPHIQUES ET SOCIO-ÉCONOMIQUES

Carte 1 - La position géographique de la Guyane



#### ► Les grands chiffres

Tableau 1 – Guyane : les grands chiffres (sources : Insee)

	Territoire en km <sup>2</sup>	ZEE en km <sup>2</sup>	Population <sup>2</sup>	Densité hbt/km <sup>2</sup>	Taux de chômage <sup>2</sup>	PIB (en Md€) <sup>1</sup>	PIB/hab. (en k€) <sup>1</sup>
Guyane	83 534	126 000	257 348	3	23%	4	15,6

ZEE : zone économique exclusive  
<sup>1</sup> 2012 <sup>2</sup> 2016

## ► La situation économique et sociale de la Guyane

Les services marchands constituent en 2014 la première source de création de richesse, avec 43% de la richesse produite. Puis suivent les services non marchands : 34%. Les autres activités créatrices de richesse sont les industries (11%), la construction (8%) et l'agriculture (4%).

En 2016, les exportations couvrent 14,3 % des importations guyanaises. Les principaux fournisseurs sont la France métropolitaine (37%), les Antilles françaises (20%), l'Union européenne (14%) et dans une moindre mesure la Chine (4%) et les États-Unis (4%).

Les exportations sont portées par les biens d'équipement (52%), les produits métallurgiques dont l'or (28%) et l'industrie agro-alimentaire (7%). Les principaux clients sont la France métropolitaine (38%), les pays européens hors UE (20%), l'Union européenne (13%) et les départements français d'Amérique (10%). Les échanges entre la Guyane et ses voisins d'Amérique du Sud ou de la Caraïbe restent très limités.

Le tissu économique est composé essentiellement d'entreprises individuelles et de très petites entreprises. Il est marqué par un fort dynamisme : en 2016, le tissu économique s'est enrichi de 1 700 nouvelles entreprises parmi les 15 000 établissements recensés.

Avec 11 lancements en 2016, le centre spatial guyanais est le 2<sup>ème</sup> port spatial au niveau mondial et le 1<sup>er</sup> opérateur spatial mondial avec plus de 50% des lancements de marché commercial. L'activité spatiale constitue un vecteur essentiel du développement économique de la Guyane : il représente, en 2016, 16% du PIB de la Guyane (24% en 1994). En 2016, le centre emploie 1 700 personnes et son activité induit plus de 7 500 emplois dans les autres secteurs de l'économie.

La Guyane possède un vaste potentiel minier qui s'étend au-delà de la filière aurifère. Le BRGM évoque notamment des réserves de plomb, zinc, cuivre, bauxite, diamant, nickel, platine, et uranium. Ces gisements sont encore mal identifiés et n'ont pratiquement pas été exploités à ce jour.

Le tourisme vert constitue un vecteur essentiel de la croissance économique de la Guyane. Il peut générer d'importants effets directs et indirects sur les autres branches de l'économie locale mais doit encore se développer.

En 2016, le taux de chômage en Guyane est de 23 %. Les femmes et les jeunes sont les plus touchés. La possession d'un diplôme leur permet de se protéger relativement du chômage : le taux de chômage est de 7% pour les titulaires d'un diplôme Bac+2 et de 35 % s'ils n'en ont pas.

## ► La population

### • La répartition par tranche d'âge

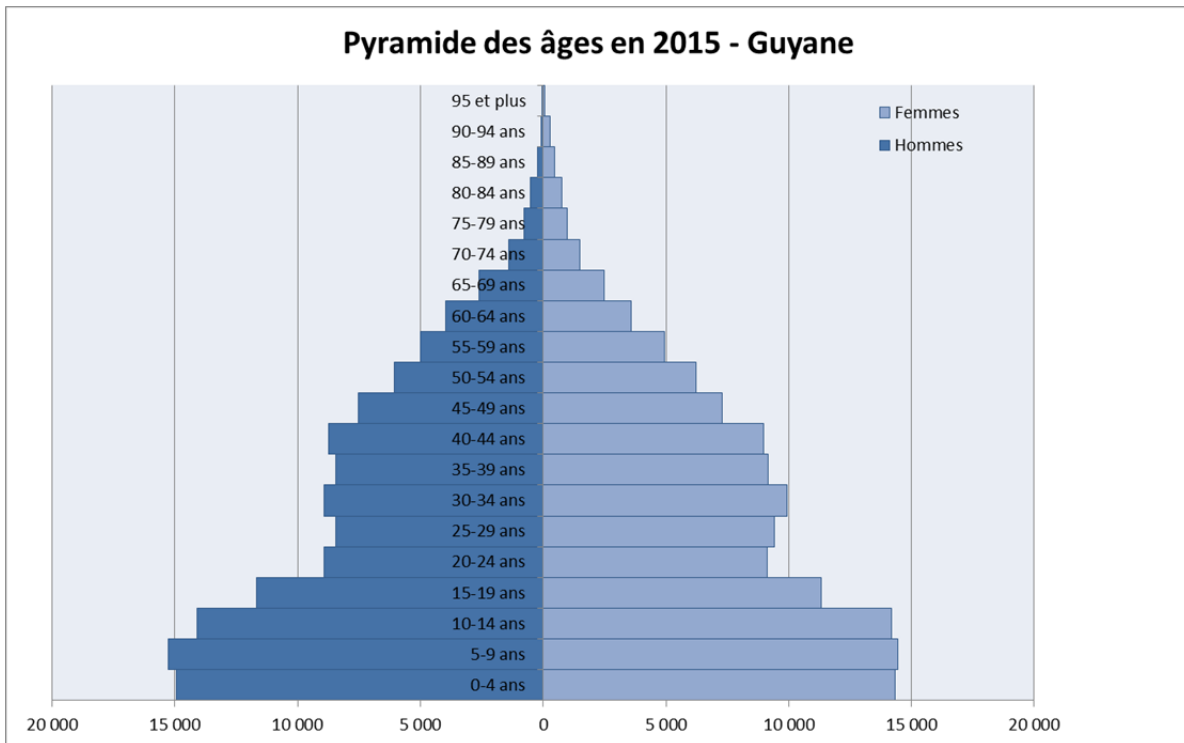
Tableau 2 – Guyane : la répartition des populations par tranche d'âge en 2015 (source Insee)

Tranches d'âge	0 à 19 ans	20 à 39 ans	40 à 59 ans	60 à 74 ans	75 ans et +
Guyane	42,9%	28,1%	21,3%	6,1%	1,6%



- **La pyramides des âges**

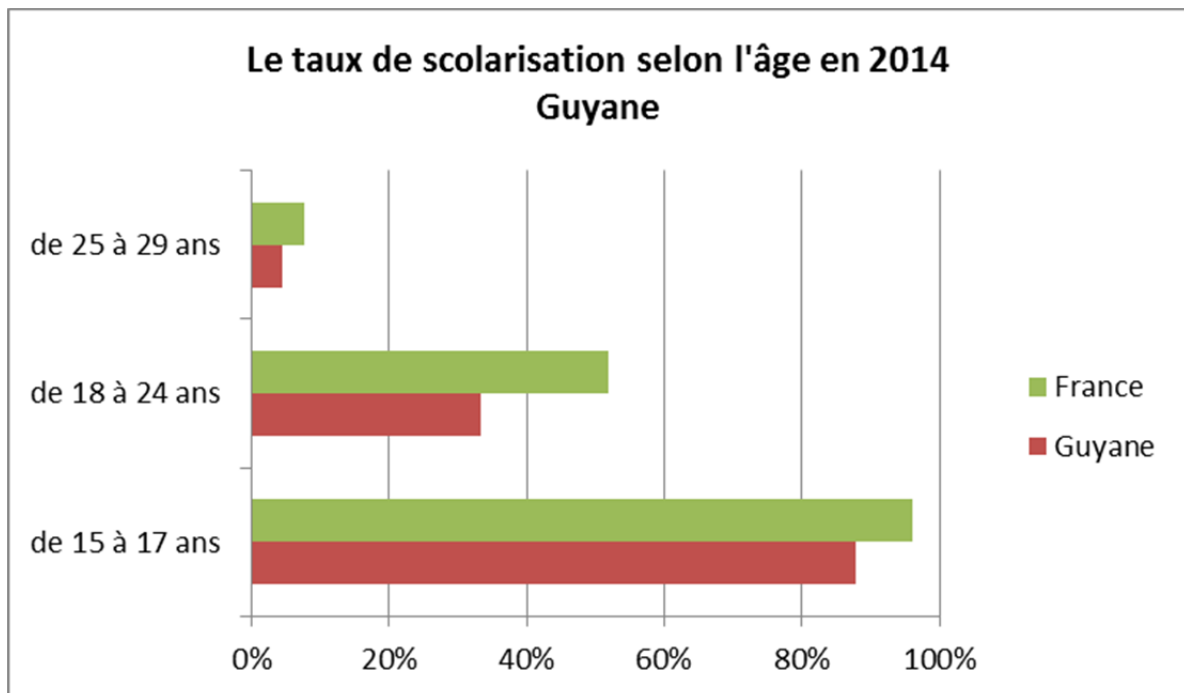
Graphique 1 – Guyane : la pyramide des âges en 2015 (source *INSEE*)



La population a augmenté de +12,4% entre 2009 et 2014, soit une progression moyenne de +24% par an. La dynamique démographique tend à diminuer puisque la croissance annuelle atteignait +3,6% entre 1999 et 2009. La région se caractérise en effet par un très fort taux de natalité, dont résulte la proportion très élevée de jeunes dans la population : 43 % des Guyanais sont âgés de moins de 20 ans, 7,4 % seulement de plus de 60 ans en 2014. L'essentiel de la population habite le littoral et le long des fleuves frontaliers.

► **L'accès à l'enseignement**

Graphique 2 - Guyane : le taux de scolarisation selon l'âge en 2014 (source : Insee)



Le niveau de formation générale des Guyanais augmente. En 2014, la part des diplômés de niveau supérieur représente 16,1 % de l'ensemble de la population de 15 ans ou plus sortie du système scolaire contre 15 % en 2011 (France : 27,5%). En 2014, la part des jeunes âgés de 20 à 25 ans sortis du système scolaire non diplômés est de plus de 51% (France : 20%).

La maîtrise de la langue pose problème à une partie de la population âgée de 16 à 65 ans. En 2011, 20% de la population des Guyanais est en situation d'illettrisme. Selon l'enquête Journée Défense et citoyenneté 2009-2015, près de 47% des jeunes guyanais de la génération 1992 éprouvent des difficultés en lecture (France : 10,4%).

## 2. LES ENJEUX SPÉCIFIQUES DU SITE

### ► Des enjeux géostratégiques

La Guyane développe un partenariat fort avec le Brésil, comme le montre l'évolution du campus international de Montabo avec l'IRD et l'université fédérale de l'état brésilien de l'Amapa (UNIFAP). L'état d'Amapa et l'UNIFAP ont créé un nouveau campus dans la ville frontalière d'Oyapoque, qui compte déjà 800 étudiants. Cette région est appelée à devenir un pôle avancé pour la coopération de la France avec le Brésil.

La Guyane possède un potentiel encore inexploité sur le plan minier, forestier, agricole et halieutique ; aussi, des réserves pétrolières sont actuellement prospectées au large de ses côtes. Le « port spatial » de Kourou donne à la Guyane un rôle déterminant dans la mise en œuvre de la politique spatiale européenne.

Avec les Antilles française et Haïti, la Guyane est le seul site représentant la francophonie au sein d'un environnement anglophone et lusophone. D'une manière générale, l'UAG développe des masters conjoints avec plusieurs universités de la région Caraïbes et contribue à la diffusion de la langue française au cœur des Amériques. Elle s'est notamment mobilisée pour aider l'université haïtienne et accueillir les étudiants de l'Institut *Aimé-Césaire* après le séisme de 2010.

### ► Des cadres institutionnels spécifiques

La Guyane est dotée d'une forte identité culturelle, économique et géographique.

La Guyane s'est, depuis 2015, dotée d'une collectivité territoriale unique cumulant les compétences exercées auparavant par son conseil départemental et son conseil régional. Elle est régie par l'article 73 de la Constitution. Son régime est celui de l'assimilation législative : les lois et règlements y sont applicables de plein droit, même si certaines adaptations sont prévues.

La création, en 2010, de l'Union des régions Antilles-Guyane (URAG) offre un cadre de concertation entre les Régions Guyane, Martinique et Guadeloupe. Elle comprend également les territoires de Saint-Martin et Saint-Barthélemy. Les régions ont toujours apporté un soutien important à la recherche. La démarche d'identification de domaines d'intérêt commun pourra renforcer le poids des régions et collectivités auprès des instances nationales. Sur le plan opérationnel, la concertation au sein de l'URAG devrait permettre améliorer le taux de succès des établissements et des équipes aux appels à projets nationaux et européens.

Au titre des régions ultrapériphériques (RUP) de l'Union européenne, elle bénéficie d'un financement spécifique visant un rattrapage économique rapide. La Guyane s'est vu confier, pour la programmation des fonds européens 2014-2020, la gestion des fonds du FEDER et d'une partie du FSE.

### ► Une nouvelle université

Depuis 2015, le pôle universitaire de la Guyane de l'UAG est devenu une université de plein exercice.

Le plan stratégique de l'université de Guyane met l'accent sur les défis amazoniens : santé tropicale, biodiversité, valorisation des ressources naturelles, interculturalité et inclusion sociale, technologies innovantes. Les axes de recherche sont consolidés par l'implication des organismes de recherche, partenaires de l'université (CNES, CNRS, CIRAD, IFREMER, INRA, IRD, Institut Pasteur...) réunis au sein du GIS IRISTA (Institut de recherche sur les systèmes et territoires amazoniens). Le labex CEBA renforce les dynamiques engagées.

## B. ETAT DES LIEUX

### 1. LES INSTITUTIONS, LES RESSOURCES HUMAINES, LA DOCUMENTATION

La création de deux universités distinctes en 2015 : l'université des Antilles et l'université de Guyane.

Les 3 500 étudiants sont répartis sur 6 sites dont le principal est Cayenne qui accueille 86% de la population étudiante en 2014-2015.

La Guyane se caractérise par une faible densité des établissements d'enseignement supérieur.

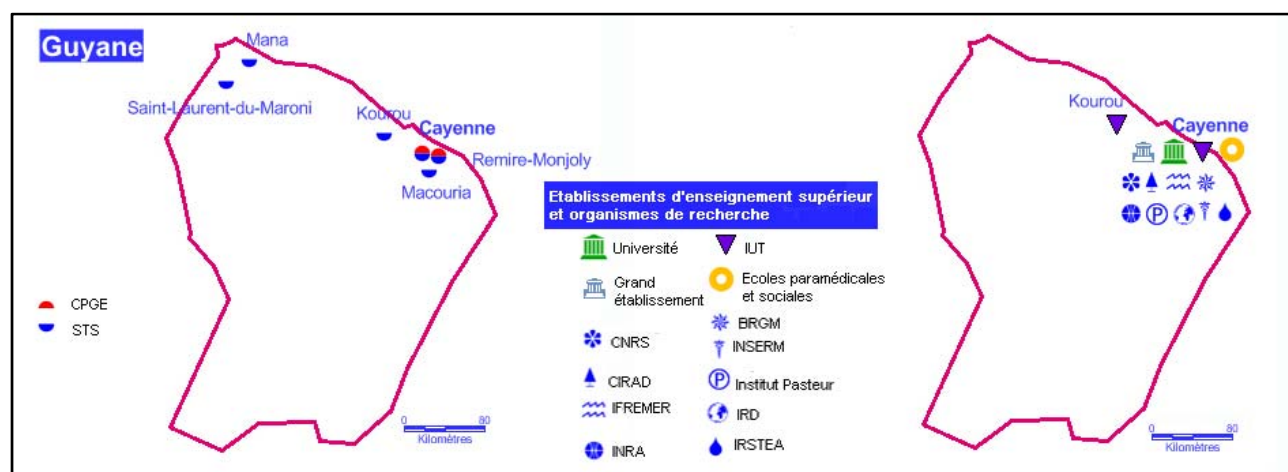
La recherche scientifique s'appuie sur l'université de Guyane et la présence de nombreux organismes de recherche présents sur le site.

En 2015-2016, la part des enseignants du secondaire représente 33 % des enseignants et enseignants-chercheurs permanents (France : 19%).

### L'ORGANISATION INSTITUTIONNELLE

#### ► Les principales implantations géographiques

Carte 2 – Guyane : implantations des principaux établissements d'enseignement supérieur, des organismes de recherche des sections de techniciens supérieurs (STS) et classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)



#### ► Les principaux opérateurs de l'enseignement supérieur et de la recherche

##### • Université de la Guyane

Le décret du 30 juillet 2014 crée l'université de la Guyane et transfère les biens affectés au pôle universitaire de l'université des Antilles-Guyane à cette nouvelle université au 01 janvier 2015.

##### ○ 4 départements de formation et de recherche

Arts, Lettres, Langue, Sciences humaines et sociales

Santé, le PACES est organisée en partenariat avec les universités des Antilles et de Bordeaux

Sciences et technologies

Sciences juridiques et économiques

- l'IUT de Kourou est également présent à Cayenne. Les formations de l'IUT implantées à Saint-Claude en Guadeloupe et à Schoelcher en Martinique n'ont pas vocation à rester rattachées à l'IUT de Kourou. Les diplômes préparés sont :
  - Génie Électrique et Informatique Industriel (Kourou)
  - Réseau et Télécommunication (Kourou)
  - Techniques de commercialisation (Cayenne)
  - Carrières sociales (Cayenne)
- l'Espé de Guyane
- l'Institut universitaire de formation continue

- **Les organismes de recherche**

- EPST :
  - CNRS** : Centre national de recherche scientifique
  - INRA** : Institut national de la recherche agronomique
  - INSERM** : Institut national de la santé et de la recherche médicale
  - IRD** : Institut de recherche pour le développement
- EPIC :
  - BRGM** : Bureau de recherches géologiques et minières
  - CIRAD** : Centre international de recherche agronomique pour le développement, Institut français de recherche agronomique au service du développement des pays du Sud et de l'outre-mer français
  - CNES** : Centre national d'études spatiales
  - IFREMER** : Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer
- Autres :
  - Institut Pasteur**
  - MNHN** : Muséum national d'histoire naturelle

- **Les autres écoles et Instituts**

AgroParisTech – Centre de Kourou

Institut de Formation aux Soins Infirmiers (IFSI) à Cayenne (Guyane) (ministère chargé de la santé et région Guyane)

IRDTS : Institut régional de développement du travail social en Guyane (établissement privé, ministère chargé de la santé)

- **Les centres hospitaliers et autres établissements de santé**

Centre hospitalier de Cayenne.

- **Les établissements de culture scientifique, technique et industrielle (CCSTI)**

Guyane "La canopée des sciences"

## LES PERSONNELS

Le décret de création de l'université de la Guyane prévoit que les personnels de l'Université des Antilles-Guyane qui exercent sur le pôle guyanais sont affectés à la nouvelle université sous réserve de leur accord. Les personnels exerçant sur les pôles antillais ont la possibilité d'être affectés, à leur demande, au nouvel établissement. L'ensemble des données ne sont pas disponibles selon leur nouveau lieu d'affectation. Les données relatives aux ressources humaines sont donc généralement celles de l'Université des Antilles-Guyane.

### ► Les personnels enseignants

Tableau 3 – Antilles-Guyane : les effectifs de personnels en 2015-2016 (source DGRH A1-1, Université de Guyane)

Effectifs	Enseignants	BIATSS	Total	% enseignants	% BIATSS
Antilles-Guyane	596	541	1 137	52,4%	47,6%
<i>dont Guyane</i>	102	94	196	52,0%	48,0%
Outre-Mer	1 288	1 373	2 661	48,4%	51,6%
France	103 756	93 268	197 024	52,7%	47,3%

Graphique 3 – Antilles-Guyane : la répartition des effectifs d'enseignants titulaires permanents par grande discipline en 2015-2016 (source DGRH-A1-1)

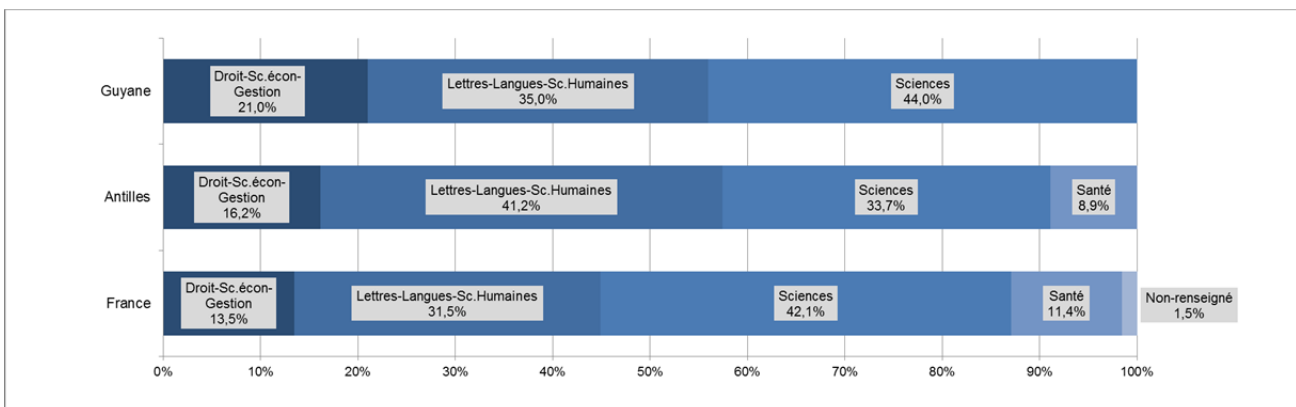


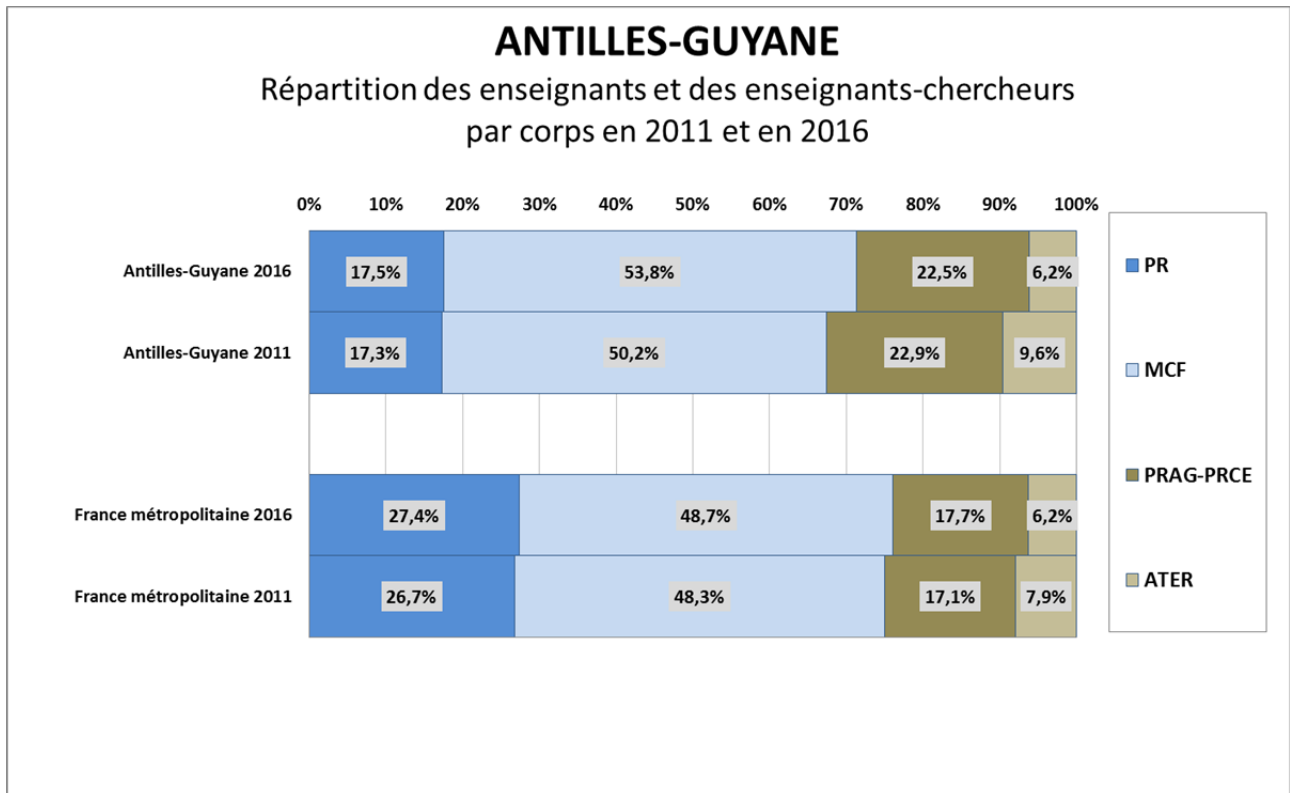
Tableau 4 – Antilles-Guyane : les effectifs d'enseignants par corps en 2015-2016 (source DGRH A1-1, Université de Guyane)

Effectifs	PR	MCF	2 <sup>nd</sup> degré	Doctorants contractuels	ATER	Autres	Total
Antilles-Guyane	88	270	113	26	31	60	588
<i>dont Guyane</i>	7	50	30	6	6	3	102
Outre-Mer	212	589	271	75	56	83	1 268
France	20 252	36 184	13 202	14 971	4 616	7 352	96 579

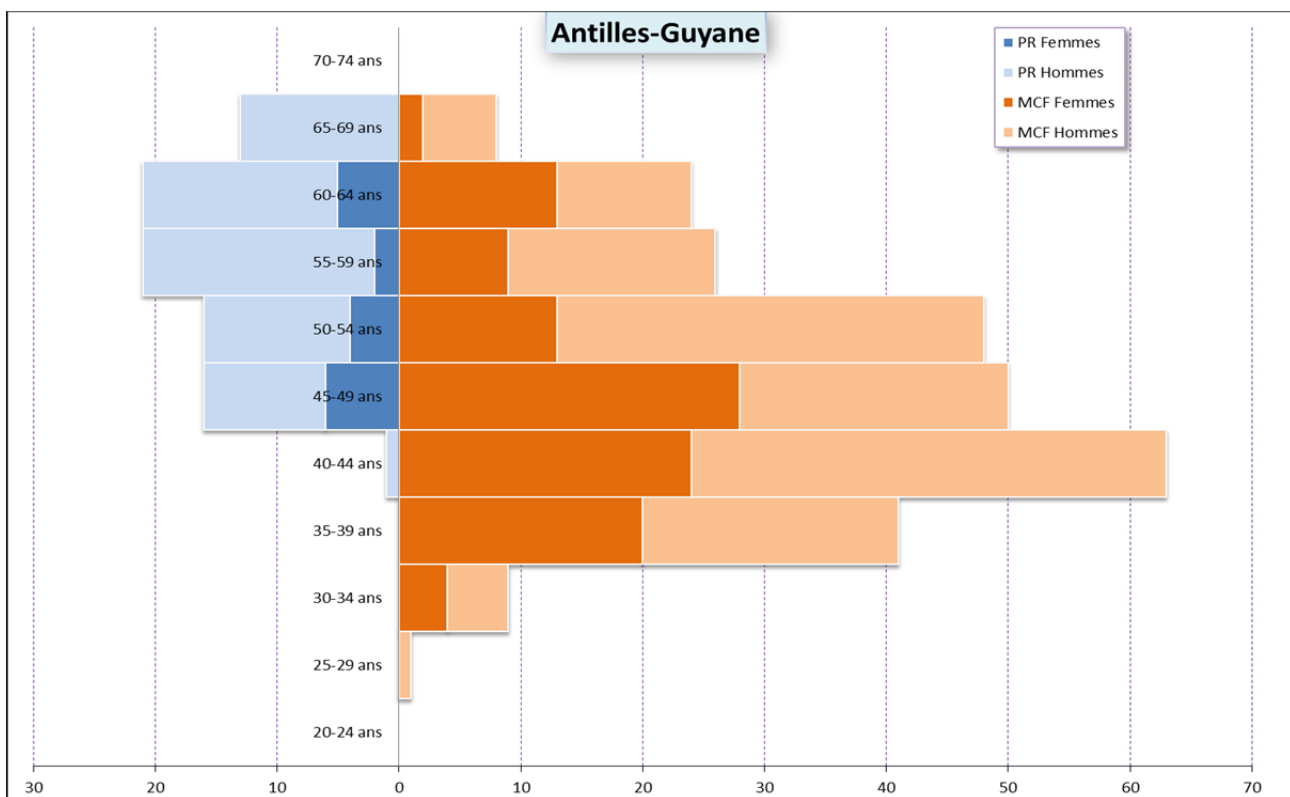
nd : non déterminé

11,9% des enseignants-chercheurs de Guyane sont de nationalité étrangère (OM : 4,6% ; France : 9,3%). 29 enseignants hospitalo-universitaires sont présents en Antilles-Guyane en 2015-2016.

Graphique 4 – Antilles-Guyane : l'évolution de 2011 à 2016 des effectifs enseignants par corps (source DGRH A1-1)



Graphique 5 – Antilles-Guyane : la population des enseignants-chercheurs : la pyramide des âges et la parité en 2015-2016



Les enseignants d'Antilles-Guyane sont en moyenne 19 mois plus âgés que la moyenne nationale. Cette différence est plus forte dans la population des maîtres de conférences qui est plus âgée de 2 ans et 5 mois.

Le taux de féminisation des personnels enseignants est équivalent à la moyenne nationale (38,2%, France : 38,6%) mais il est inférieur de près de -5 points parmi les professeurs (19,3%, France : 24,1%).

## ► Le recrutement des enseignants

Tableau 5 – Antilles-Guyane : l'endorecrutement dans les établissements d'enseignement supérieur entre 2011 et 2016 (source DGRH A1-1)

Établissements	Maîtres de conférences		Professeurs des universités	
	Nombre total de recrutements	Taux d'endorecrutement	Nombre total de recrutements	Taux d'endorecrutement
Antilles-Guyane	87	24,1%	27	48,1%
Outre-Mer	192	26,6%	82	61,0%
France	11 124	21,9%	5 364	44,8%

## ► Les personnels BIATSS

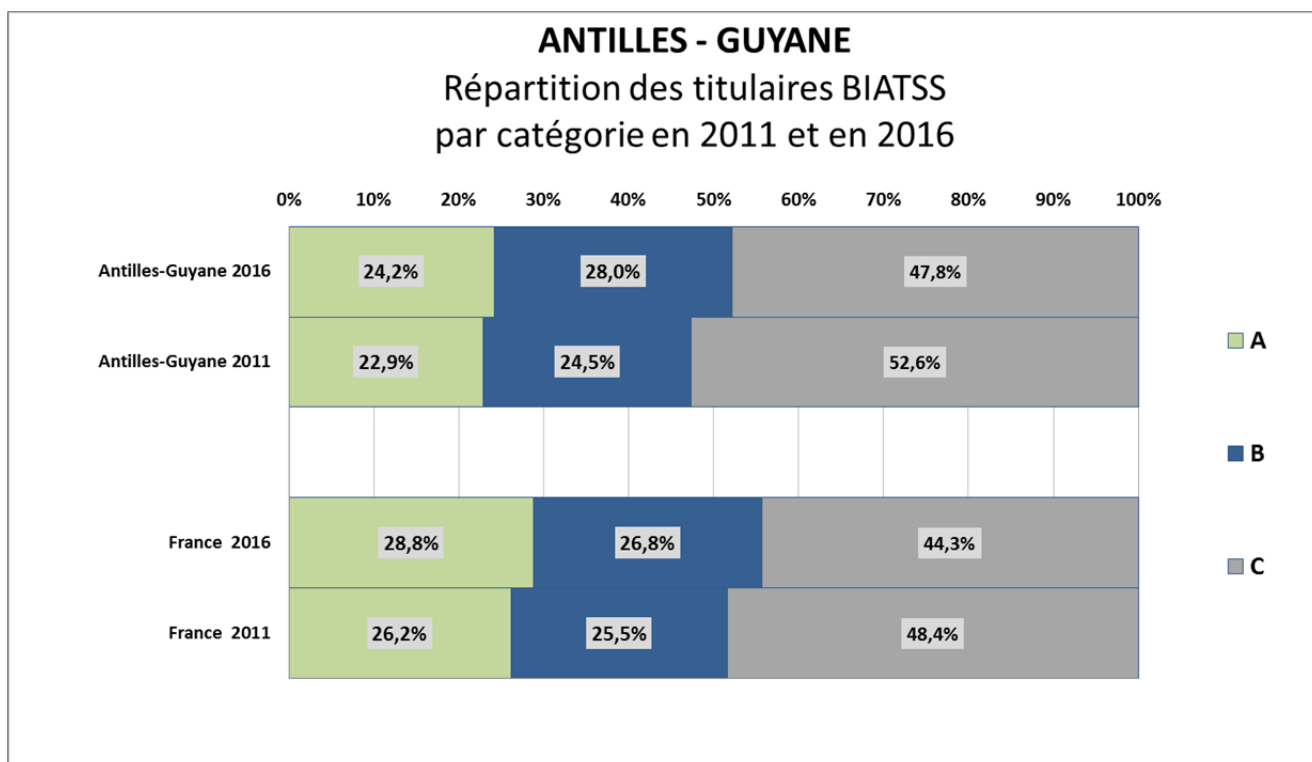
Tableau 6 – Antilles-Guyane : les effectifs de personnels BIATSS par filière en 2015-2016 (source DGRH A1-1, Université de Guyane)

Effectifs	Administrative	Sociale et santé	Ouvrière	ITRF	Bibliothèque	Total
Antilles-Guyane	81	4	1	410	45	541
<i>dont Guyane</i>	8	1	0	75	10	94
Outre-mer	223	9	2	1 028	111	1 373
France	14 291	960	161	72 541	5 315	93 268

Tableau 7 – Antilles-Guyane : les effectifs de personnels titulaires BIATSS par catégorie sur la période 2011-2016 (source DGRH A1-1)

Effectifs BIATSS	2011				2016			
	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Total	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Total
Antilles-Guyane	88	94	202	384	94	109	186	389
Outre-mer	199	201	357	757	264	268	390	922
France	14 185	13 817	26 223	54 225	16 176	15 065	24 890	56 131

Graphique 6 – Antilles-Guyane : l'évolution des effectifs de personnels titulaires BIATSS par catégorie sur la période 2011-2016 (source DGRH A1-1)



## L'OFFRE DOCUMENTAIRE DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Tableau 8 – Antilles-Guyane : l'offre documentaire globale en 2014 (source Enquête statistique des bibliothèques universitaires - ESGBU)

Offre globale	Antilles-Guyane	Moyenne nationale	Maximum	Minimum
Nombre de places de travail	1 323	4 268	14 007	168
Nombre d'entrées	NC	2 090 826	7 150 774	75 895
Disponibilité des places de travail	257h	222h	635h	109h
Nombre de prêts	1 332 592	3 024 023	10 094 515	15 111
Offre de documents (en mètres linéaires)	9 069	45 028	130 384	1 827

L'université Antilles-Guyane a été scindée au 1<sup>er</sup> janvier 2015 pour créer deux entités distinctes, l'université des Antilles et celle de la Guyane. Cependant, les chiffres utilisés ici datant de 2014, nous ne disposons pas du détail de chacun des deux sites. C'est pourquoi, ils sont présentés ensemble.

Le nombre de places offertes est satisfaisant, avec un total de 1 323 places pour 12 348 étudiants en licence et master. On note également un très bon taux de disponibilité de place de 257h par étudiant et par an. Les usagers utilisent largement la documentation électronique : les prêts de ces ressources représentent en effet 90,5% du total des prêts, contre 9,5% pour les prêts sur support.



## 2. LE POTENTIEL DE FORMATION

En 2016, 41% des 2 463 bacheliers guyanais ont obtenu un bac général (France : 52%). Les taux de réussite au bac restent en deçà des autres territoires ultra-marins.

La moitié des bacheliers (49 %) s'inscrivant à l'université, en 2014-2015, sont issus des filières technologiques et professionnels (France : 22%).

La population étudiante approche les 3 500 étudiants, en 2014-2015, et connaît une très forte progression en 5 ans (+33%), notamment en STS (+47%). La progression des effectifs universitaires suit la même dynamique : +28% (France : +6%).

En 2014-2015, 38% des néo-bacheliers antillais s'inscrivant à l'université choisissent une université métropolitaine, notamment en Occitanie, Nouvelle-Aquitaine et Île-de-France.

L'Université de Guyane accueille, en 2014-2015, plus de 2 500 étudiants soit près des 3/4 de la population étudiante guyanaise. 17% des étudiants suivent une formation en STS (France : 10%).

Les étudiants inscrits à l'université suivent principalement des formations en Lettres langues et sciences humaines (51% des inscrits ; France : 32%).

Les effectifs en Master ont augmenté de +40% entre 2010 et 2014 et approchent les 700 étudiants,

La formation doctorale de l'Université de Guyane s'organise autour d'une seule école doctorale pluridisciplinaire.

L'offre de formation universitaire en médecine est organisée avec l'université des Antilles.

### ► Les effectifs et le taux de réussite par type de baccalauréat

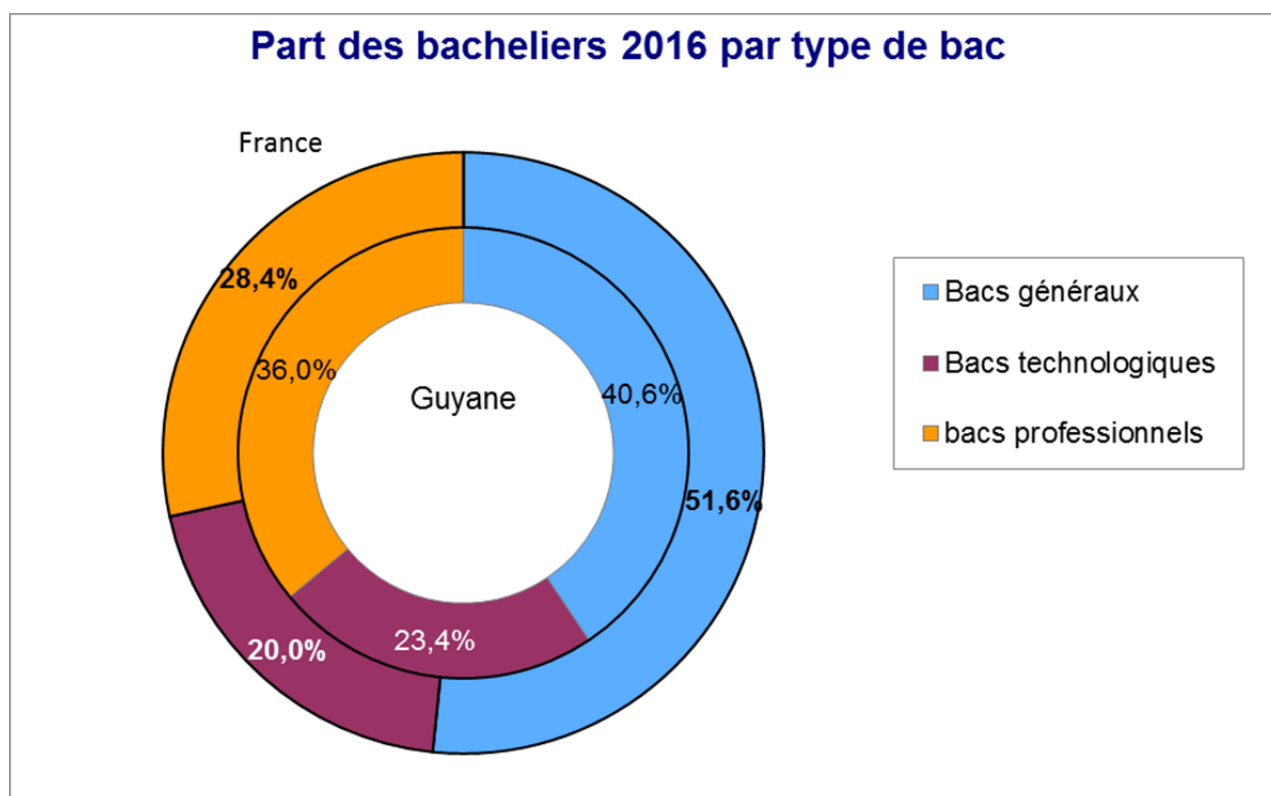
Tableau 9 – Guyane : le nombre de candidats admis et taux de réussite par type de bac, session 2016 (source Depp)

	Bac général		Bac technologique		Bac professionnel		Total	
	Admis	Taux de réussite	Admis	Taux de réussite	Admis	Taux de réussite	Admis	Taux de réussite
<b>Guyane</b>	1 000	87,8%	576	80,9%	887	67,4%	2 463	77,7%
<b>Outre-mer*</b>	10 922	90,1%	5 957	84,6%	7 647	77,1%	24 526	84,3%
<b>France</b>	327 078	91,5%	126 578	90,7%	179 841	82,5%	633 497	88,6%

\*hors Polynésie française et Nouvelle-Calédonie

Le taux de réussite au bac a augmenté de +11,5 points (France : +4,1 points) depuis 2012 (66,2%).

Graphique 7 – Guyane : la répartition des admis 2016 par type de baccalauréat (source Sies)



### ► Les bacheliers et leur poursuite d'étude dans l'enseignement supérieur

Tableau 10 – Guyane : la répartition des nouveaux bacheliers inscrits en université par type de baccalauréat en 2014-2015 (source Sies)

Type de baccalauréat	Général	Technologique	Professionnel	Total
Effectifs Guyane	300	157	131	588
Proportion Guyane	51,0%	26,7%	22,3%	100%
Proportion Outre-Mer	61,6%	22,4%	16,0%	100%
Proportion France	77,7%	16,0%	6,3%	100%

En 2014, le taux de poursuite d'études des néo-bacheliers guyanais atteint 67% pour l'ensemble des bacs (France : 71,7%). 42,8% des néo-bacheliers poursuivent leurs études en université (France : 40,9%).

### ► Une évolution de la population étudiante très dynamique

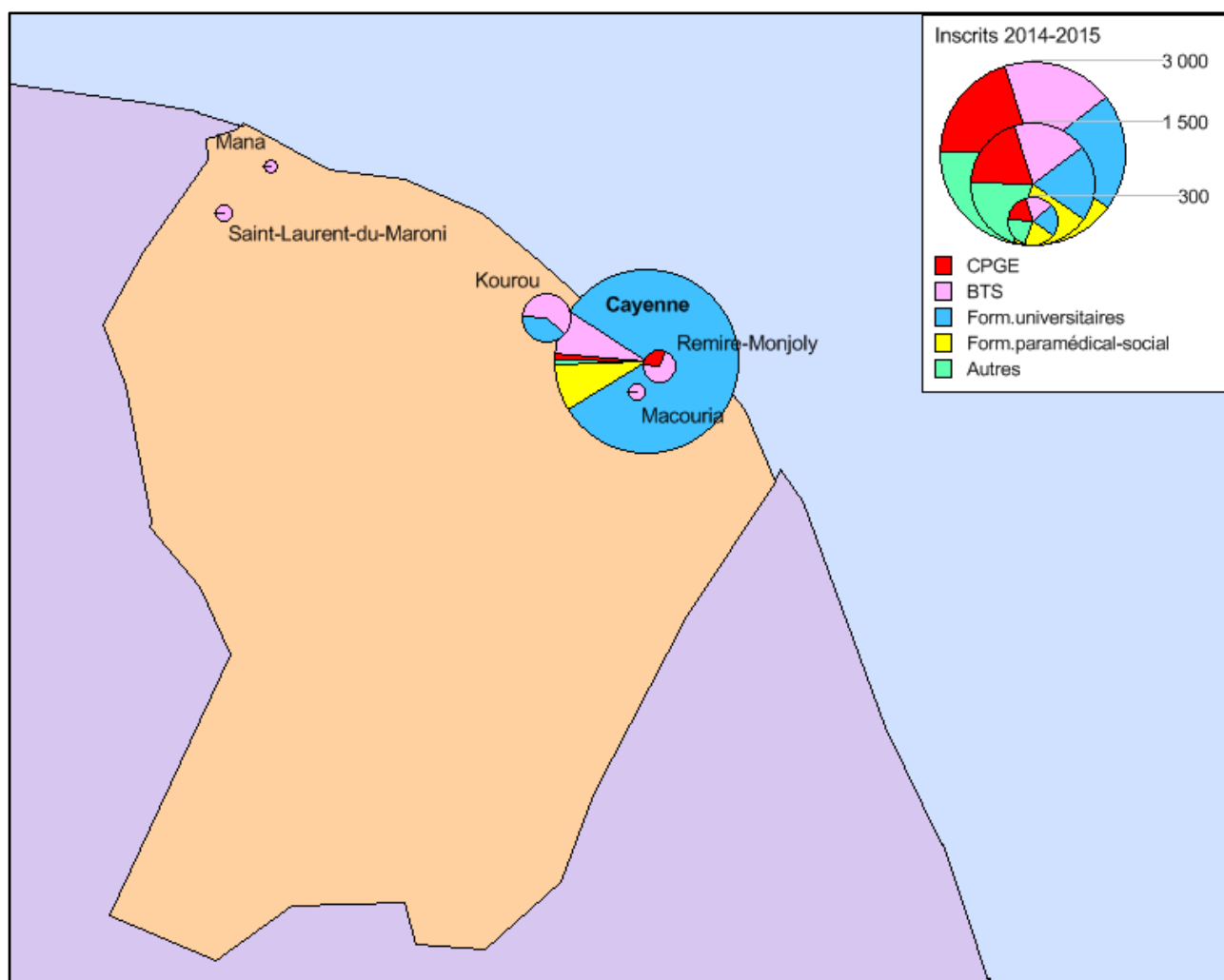
Tableau 11 – Guyane : les effectifs d'inscrits dans l'enseignement supérieur et à l'université en 2014-2015 (source Sies)

	Inscrits dans l'enseignement supérieur			Inscrits à l'université		
	Effectifs	Évolution 2010-2014	Poids	Effectifs	Évolution 2010-2014	Poids
Guyane	3 463	+34,4%	6,8%	2 536	+27,8%	7,6%
Outre-mer	50 745	+12,5%	100%	33 580	+12,0 %	100%

Les effectifs ultra-marins de l'enseignement supérieur représentent 2 % du poids national. La part nationale des étudiants inscrits dans une université ultra-marine est de 2,2%. Au niveau national, les effectifs des étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur ont évolué de +6,5%, entre 2010 et 2014, et de +6,3% dans les universités.

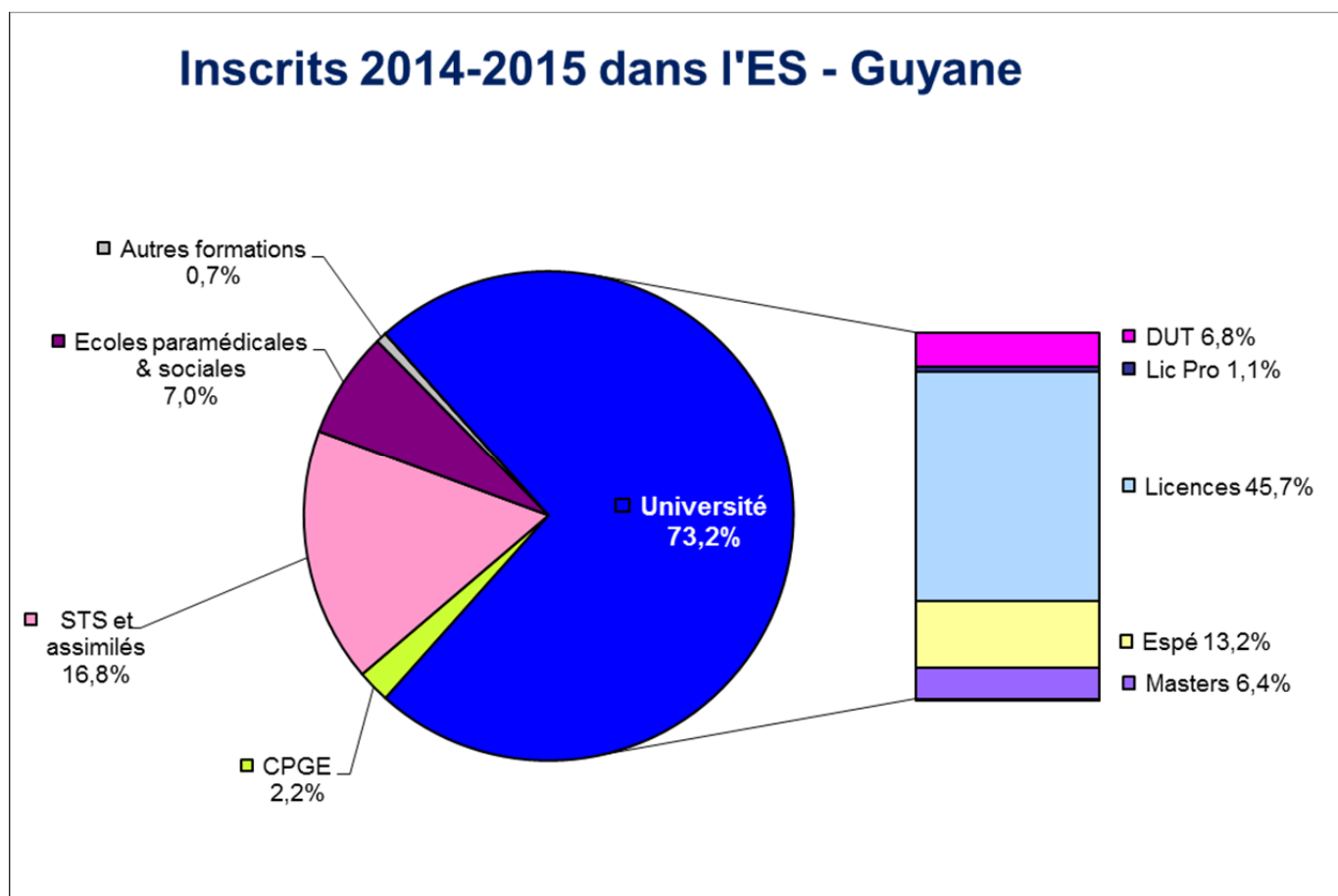
### ► La répartition géographique des étudiants

Carte 3 – Guyane : la répartition des effectifs d'inscrits dans l'enseignement supérieur sur les sites par grand type de formation en 2014-2015 (source Sies)



## ► L'offre de formation dans l'enseignement supérieur

Graphique 8 – Guyane : la répartition de l'ensemble des effectifs étudiants de l'enseignement supérieur en 2014-2015 (source Sies)



### • Les CPGE

En Guyane, 75 étudiants sont inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles, ce qui représente 2,2% des effectifs de l'enseignement supérieur (France : 3,4%). Ces classes sont présentes à Cayenne.

## LA RÉPARTITION DES EFFECTIFS ÉTUDIANTS

### ► Les effectifs universitaires par grande discipline

Tableau 12 – Guyane : la répartition des étudiants inscrits en université (hors doctorants) par grande discipline en 2014-2015 (source Sies)

Grandes disciplines	Droit Sciences éco AES	ALLSH	Santé	Sciences	STAPS	Total
Guyane	721	1 282	140	393	-	2 536
Proportion	28,4%	50,6%	5,5%	15,5%	-	100,0%
Proportion Outre-mer	33,5%	33,6%	10,3%	18,3%	4,3%	100%
Proportion France	29,1%	31,6%	14,3%	21,8%	3,2%	100%

## ► Les formations universitaires

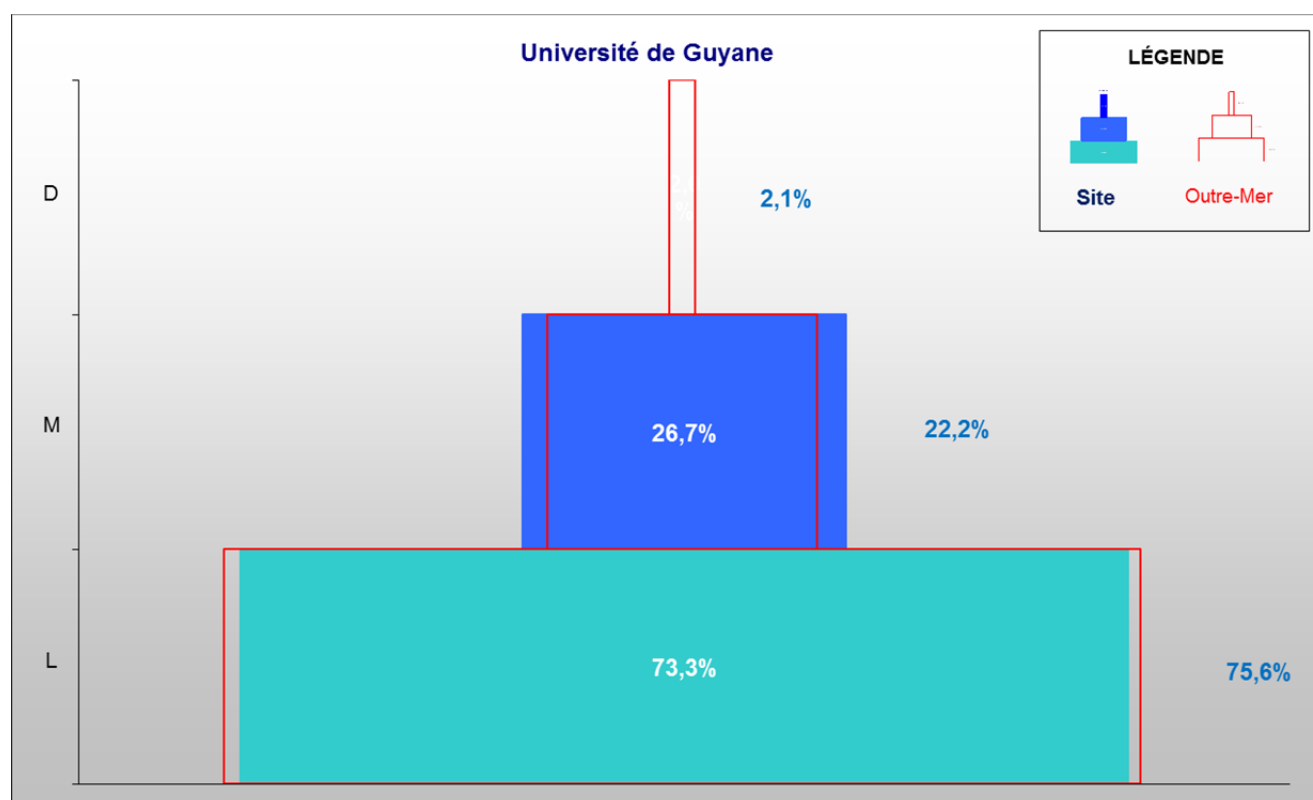
Tableau 13 – Guyane : les effectifs étudiants inscrits en université par cursus en 2014-2015 (source Sies)

Cursus	L	M	D	Total
Guyane	1 858	678	-	2 536
Proportion Guyane	73,3%	26,7%	-	100%
Proportion Outre-mer	75,7%	22,2%	2,1%	100%
Proportion France	60,2%	35,8%	4,0%	100%

L'ensemble des étudiants en doctorat des universités des Antilles et de Guyane sont comptabilisés, en 2014-2015, sur le site guadeloupéen qui accueille l'école doctorale.

A son ouverture, en 2016, l'école doctorale de l'université de Guyane a accueilli 72 doctorants.

Graphique 9 – Guyane : la répartition des effectifs universitaires par niveau en 2014-2015 comparée à la répartition des universités ultra-marines (source Sies)



## ► Les licences

Tableau 14 – Guyane : la répartition des étudiants inscrits en licence en 2014-2015 par grande discipline (source Sies)

	Droit Sciences éco AES	ALLSH	Sciences	Total
Guyane	505	644	264	1 413
Proportion	35,7%	45,6%	18,7%	100,0%
Proportion France	32,0%	41,7%	26,3%	100%

L'Université de Guyane accueille 38 étudiants en licence professionnelle en 2014-2015.

Elle a diplômé 207 étudiants en licence en 2014 et 44 en licence professionnelle.

## ► Les masters

Tableau 15 – Guyane : la répartition des effectifs de master par grandes disciplines en 2014 (source Sies)

	Droit Sciences éco AES	ALLSH	Sciences	Total
Guyane	37	420	2	459
Proportion	8,1%	91,5%	0,4%	100%
Proportion France	34,6%	42,8%	22,6%	100%

Entre 2010 et 2014, le nombre d'étudiants inscrits à l'université en masters a augmenté de +40% (France : +3,6%). 138 étudiants ont été diplômés en master en 2014.

## ► La formation doctorale

L'ensemble des étudiants en doctorat des universités des Antilles et de Guyane sont comptabilisés, en 2014-2015, sur le site guadeloupéen qui accueille l'école doctorale.

Tableau 16 – Guyane : la répartition des effectifs de docteurs par grandes disciplines en 2014 (source SIES)

Grandes disciplines	Droit, Sciences po., Sciences éco.	ALLSH	Sciences, STAPS et Santé	Total
Antilles-Guyane	82	131	125	338
Proportion	24,3%	38,8%	37,0%	100%
Proportion France	18,1%	33,9%	48,1%	100%

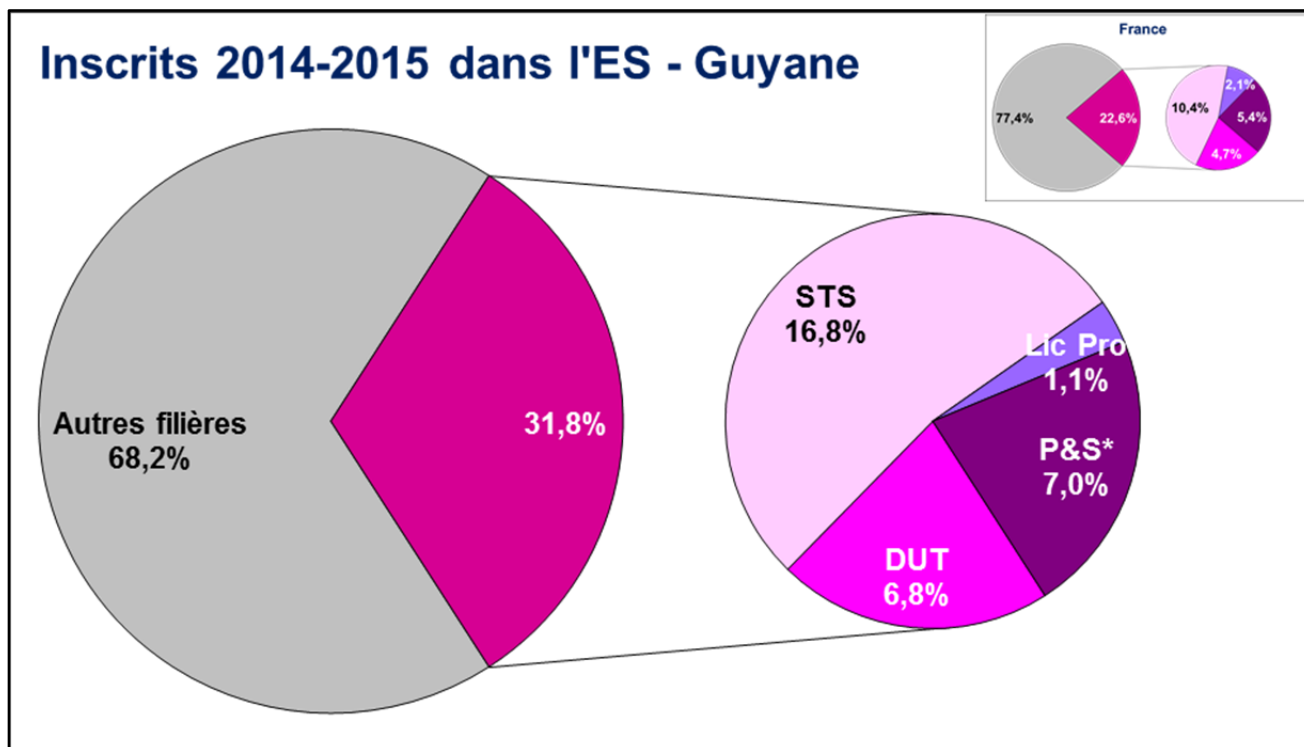
Entre 2010 et 2014, le nombre de doctorants a augmenté de près de +10%, alors que la tendance nationale est inversée (-6%). En 2014, 32 étudiants ont soutenu leur thèse.

Tableau 17 – Guyane : l'organisation doctorale en 2017 (source DGESIP)

École doctorale	Établissements accrédités
Diversités, santé et développement en Amazonie	Université de Guyane

En 2016, l'Université de Guyane a ouvert sa propre école doctorale spécifique et accueille une cinquantaine de doctorants.

Graphique 10 – Guyane : la répartition des effectifs étudiants de l'enseignement supérieur entre les formations générales et les formations professionnelles de bac+2 et bac+3 en 2014-2015 (source Sies)



En 2014-2015, on compte 583 inscrits dans les STS et assimilés, ce qui représente 17% des étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en Guyane. 54 % de ces étudiants sont accueillis à Cayenne, 27% à Kourou et 16%, à égalité, entre Macouria et Saint-Laurent-du-Maroni. Entre 2010 et 2014, les effectifs d'étudiants en STS ont augmenté de +47%.

► **Les formations de santé**

Les effectifs des formations de santé en 2014-2015 sont disponibles uniquement sur le périmètre Antilles-Guyane.

Tableau 18 : Antilles-Guyane - les études de santé en 2014-2015 (source Sies).

	PACES	Étudiants de PACES autorisés à poursuivre leurs études en médecine, odontologie, sage-femme, ou pharmacie (fixés par arrêtés du 29 décembre 2014)				
		Médecine	Odontologie	Pharmacie	Sage-femme	Total
<b>Antilles-Guyane</b>	1 031	100	11	5	24	140
dont :						
- Guadeloupe	576					
- Martinique	392					
- Guyane	63					
<b>Outre-mer</b>	2 099	210	28	16	63	317

La PACES est organisée sur les 2 pôles de l'Université des Antilles et l'université de Guyane. Les étudiants peuvent suivre sur place la 3<sup>ème</sup> année de médecine en Guadeloupe. La poursuite des études de médecine s'effectue en métropole (accords avec les universités de Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Paris...).

Tableau 19 - Antilles-Guyane : les effectifs d'inscrits et de diplômés dans d'autres formations aux professions de santé en 2014 (source DREES - Ministère en charge des affaires sociales et de la santé)

Formations	Effectifs d'inscrits	Poids national	Effectifs de diplômés	Poids national	Total inscrits France	Total diplômés France
Sages-Femmes	75	1,9%	24	2,6%	4 011	921
Infirmiers DE	834	0,9%	234	0,9%	90 976	25 539
Masseurs Kinésithérapeutes	59	0,7%	21	0,9%	8 017	2 274

Tableau 20 - Antilles-Guyane : les effectifs d'inscrits et de diplômés dans les formations aux professions sociales en 2014 (source DREES - Ministère en charge des affaires sociales et de la santé).

Formations	Effectifs d'inscrits	Poids national	Effectifs de diplômés	Poids national	Total inscrits France	Total diplômés France
Diplôme d'État d'assistant de service social	131	1,7%	24	1,1%	7 910	2 184
Diplôme d'État d'éducateur spécialisé	160	1,2%	58	1,4%	13 801	4 259
Diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants	102	1,9%	33	1,4%	5 427	1 660

## ► La formation tout au long de la vie

### • Les formations en apprentissage

On compte 214 apprentis dans l'enseignement supérieur en 2014-2015 en Guyane. Les apprentis de l'enseignement supérieur représente, en 2014-2015, 36% de la population des apprentis (France : 34%). 60% des apprentis sont inscrits en formation de niveau Bac+2 et 40% en formation de niveau Licence et Master 1.

### • La formation continue

En Guyane, les activités de formation continue du CNAM sont suivies par 324 stagiaires en Guyane et génèrent 1 M€ de CA pour 29 200 heures-stagiaires.

Dans le domaine de la formation continue, l'Université des Antilles-Guyane a organisé en 2014, 102 000 heures stagiaires générant un chiffre d'affaires de 520 000 €.

L'Université des Antilles-Guyane a délivré 181 diplômes au titre de la formation continue en 2014, dont 64% relèvent du niveau 4 de formation (DAEU, capacité en droit) et 33% du niveau Bac+3.

### • La VAE

En 2015, 18 dossiers ont été examinés au titre de la VAE par l'Université des Antilles-Guyane. La moitié des demandes ont reçu une validation totale.



## ► L'offre documentaire à destination des étudiants

Tableau 21 – Antilles-Guyane : les dépenses documentaires pour la formation et le pourcentage d'étudiants formés en documentation dans les cursus en 2014 (source : Enquête statistique générale des bibliothèques universitaires - ESGBU)

Offre à destination des étudiants	Antilles - Guyane	Moyenne nationale	Maximum	Minimum
Dépenses d'acquisition de documentation pour la formation (€)	259 189	1 142 919	2 989 062	172 004
Part des dépenses d'acquisition consacrées à la formation	40%	41,3%	83%	16,4%
Dépenses documentaires de formation / étudiant (€)	21	28	57	14
Nombre d'étudiants formés à la documentation dans les cursus	2 389	7 520	26 310	500
Part des étudiants formés à la documentation dans les cursus	19,3%	16,7%	42,8%	3,9%

Le schéma d'utilisation du budget d'acquisition documentaire du site Antilles-Guyane correspond à celui constaté en métropole, avec un ratio de 40% pour la formation et 60% pour la recherche. Le site Antilles-Guyane se distingue donc des autres sites ultramarins, qui consacrent généralement une très forte partie de leur budget d'acquisition à la documentation étudiante, en raison du faible nombre de chercheurs présents sur leurs sites.

Les dépenses documentaires par étudiant sont modestes, avec 21€ par personne. Cependant, le taux de formation des étudiants à la méthodologie documentaire est satisfaisant, avec 19,3% d'étudiants formés dans les cursus.

## ► La mobilité géographique des néo-bacheliers

Carte 4 – Guyane : les flux sortants des néo-bacheliers de la session 2014 inscrits dans les universités et établissements assimilés en 2014-2015 (source SIES)

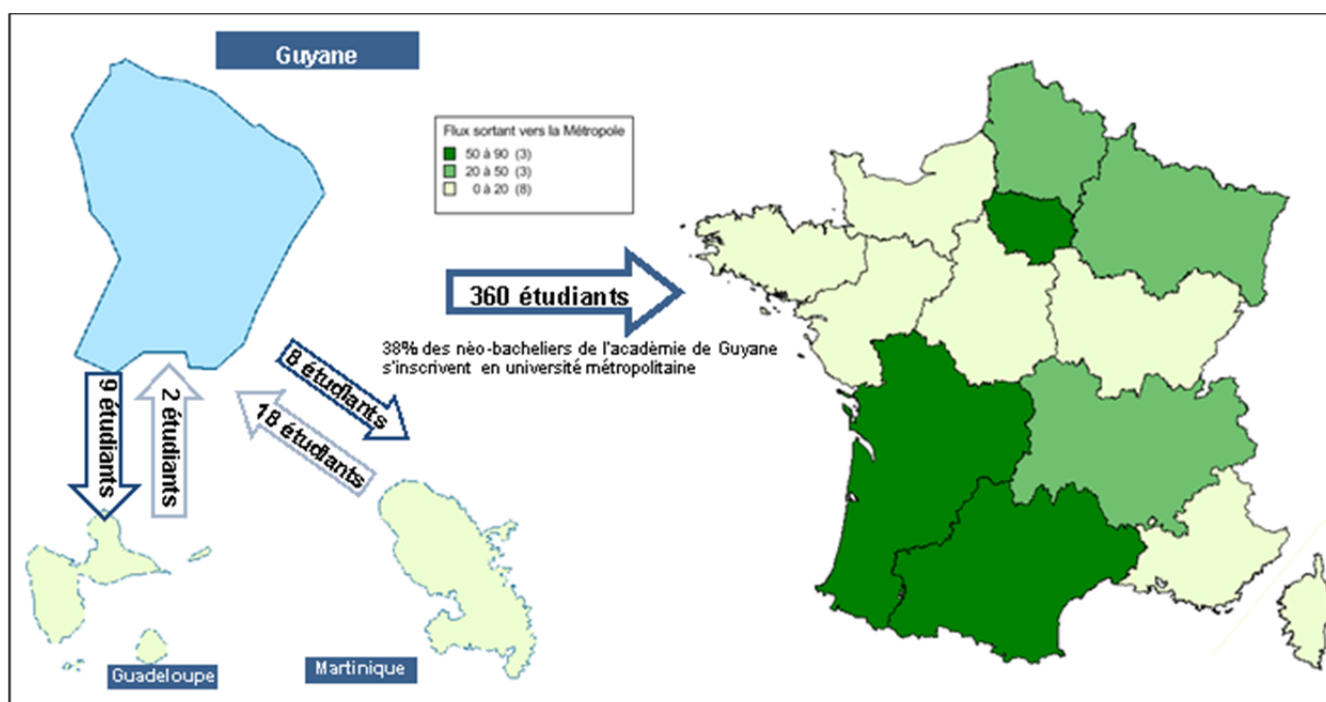


Tableau 22 – Guyane : les effectifs sortants des néo-bacheliers ayant eu leur baccalauréat à la session 2014 et s’inscrivant dans les universités et établissements assimilés en 2014-2015 (source SIES)

Région des établissements universitaires d’inscription	Néo-bacheliers de Guyane s’inscrivant en université	
	effectifs	%
Occitanie	90	9,6%
Nouvelle Aquitaine	58	6,2%
Île-de-France	52	5,5%
Auvergne-Rhône-Alpes	43	4,6%
Hauts-de-France	26	2,8%
Grand Est	25	2,7%
Outre-Mer	20	2,1%
Provence-Alpes-Côte d’Azur	19	2,0%
Pays de la Loire	17	1,8%
Centre-Val de Loire	10	1,1%
Bourgogne-Franche-Comté	8	0,8%
Normandie	8	0,8%
Bretagne	4	0,4%
<b>France</b>	<b>380</b>	<b>40,3%</b>
<b>Guyane</b>	<b>562</b>	<b>59,7%</b>
<b>Total</b>	<b>942</b>	<b>100,0%</b>

### ► Les caractéristiques de la population étudiante

- **Peu d’étudiants étrangers en université**

En 2014-2015, 22 étudiants inscrits sur le site universitaire guyanais sont de nationalité étrangère (0,9% des effectifs) ; 63% sont originaires d’Haïti.

- **Les étudiants aidés**

50% des étudiants des académies des Antilles et de Guyane bénéficient d’une bourse sur critères sociaux en 2015-2016 (France : 26%) et 60% d’entre eux sont boursiers aux échelons 5, 6 et 7.

- **La restauration et le logement**

Le CROUS des Antilles et de la Guyane a son siège en Guadeloupe et deux antennes locales à Kourou et Cayenne.

En 2014, le CROUS des Antilles-Guyane compte 900 places de restaurant universitaire, soit 4 places pour 100 étudiants. Le CROUS met à la disposition des étudiants des Antilles et de Guyane 1 841 places dans ses résidences, soit 9 places pour 100 étudiants. -

### 3. LE POTENTIEL DE RECHERCHE ET D'INNOVATION

Les thèmes de spécialisation de recherche : la santé tropicale, l'observation de la terre et la gestion durable du territoire amazonien, la biodiversité et la valorisation des ressources naturelles, les interactions entre l'Homme et son territoire.

Des positions stratégiques pour l'étude des phénomènes naturels : stations de recherche forestière en zone tropicale, réseau d'observation spatiale.

Des collections biologiques riches d'espèces végétales et animales endémiques.

Une structuration de la recherche autour d'infrastructures attractives et de coopérations scientifiques coordonnées par des organismes de recherche très présents autour d'un projet en Santé tropicale.

Des dispositifs de transfert technologique et d'innovation à développer.

Basé en Guyane, le labex CEBA - Centre d'étude de la biodiversité amazonienne, porté par le CNRS, favorise l'innovation dans la recherche sur la biodiversité tropicale.

Une faible part des financements issus des appels à projets compétitifs (ANR, Horizon 2020, Programme Investissements d'avenir) mais un soutien important à travers les fonds structurels nationaux et européens.

#### ► Les thèmes scientifiques mobilisateurs

Les domaines d'action stratégiques relevés, en 2013, par la stratégie régionale d'innovation de spécialisation intelligente (3S) sont :

- la connaissance, la valorisation et l'exploitation durable des écosystèmes amazoniens : forêt, agriculture, bio-ressources, éco-tourisme
- les filières émergentes : énergie, environnement et éco-construction, télé-application et santé tropicale et maladies émergentes
- l'innovation sociale

#### ► L'effort de recherche

##### • Les dépenses de recherche et développement

Tableau 23 – Guyane : les effectifs et dépenses de R&D en 2013 (source Sies - enquête Recherche)

	DIRDA en M€	Effectifs chercheurs publics (ETP)	Effectifs soutien recherche (ETP)
Guyane	85,2	344	234

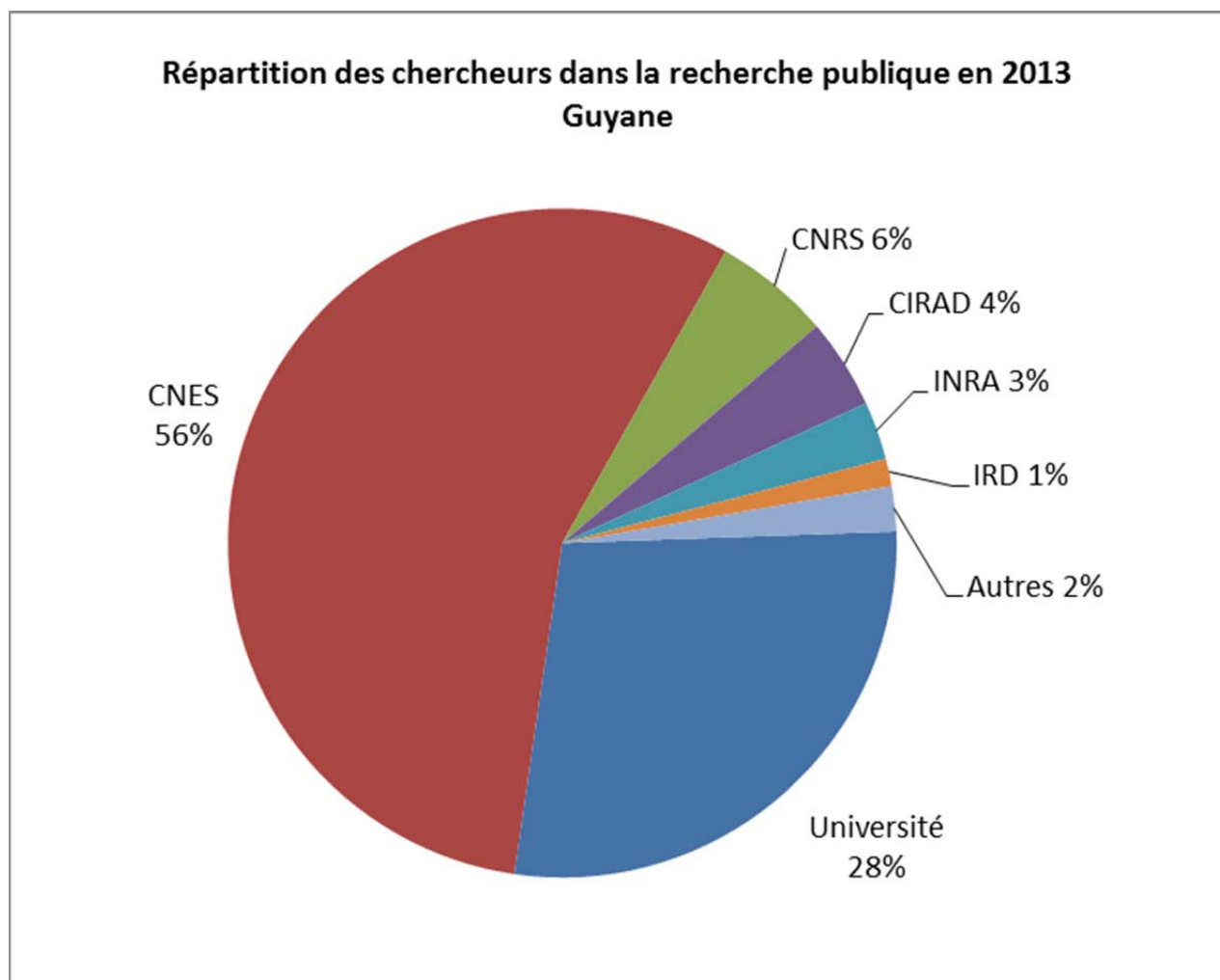
NB : DIRDE/Effectifs Recherche privée ne sont pas disponibles

##### • Les effectifs de chercheurs publics

Tableau 24 – Guyane : les effectifs de chercheurs publics en 2013 (ETP) (source Sies)

	Université	CNES	CNRS	CIRAD	INRA	IRD	IFREMER	BRGM	Autres adm.	Total
Guyane	96	192	19	15	10	5	2	1	5	344

Graphique 11 – Guyane : la répartition des chercheurs publics en 2013 (ETP) (source Sies - enquête Recherche)



- **Le financement de la recherche**

Il convient de mentionner que le soutien important apporté aux projets cofinancés par les politiques contractuelles (CPER, FEDER...) ne peut compenser les faibles financements provenant des appels à projets dédiés à la recherche au niveau national (les dotations ANR versées à l’Outre-mer représentent 0,2% du poids national en 2015) ou européen (PCRDT).

Les acteurs de la recherche éprouvent des difficultés à établir des partenariats nationaux ou européens indispensables pour pouvoir mobiliser ces fonds à cause de leur isolement ou de la difficulté d’accès à des équipements de recherche.

- **Le crédit impôt recherche (CIR)**

Tableau 26 - Guyane : le crédit impôts recherche 2013 (source Sies)

	Déclarants	Bénéficiaires
Guyane	7	7
Total DOM	88	78

En 2013, le montant du crédit impôt recherche en Guyane s’élève à 1,4 M€.

## ► L'offre documentaire à destination des chercheurs

Tableau 25 – Antilles-Guyane : les dépenses d'acquisition de documentation pour la recherche en 2014 (source : Enquête statistique générale des bibliothèques universitaires - ESGBU)

Offre à destination des chercheurs	Antilles - Guyane	Moyenne nationale	Maximum	Minimum
Dépenses d'acquisition de documentation pour la recherche (€)	388 783	1 624 515	4 751 750	48 514
Part des dépenses d'acquisition consacrées à la recherche	60%	58,7%	83,6%	17%
Dépenses documentaires de recherche / enseignant-chercheur (€)	547	501	1 623	91

À l'inverse des autres sites ultramarins, le site Antilles-Guyane consacre la majorité de son budget d'acquisition à la documentation de niveau recherche (60%). Il obtient donc un bon niveau de dépenses documentaire par enseignant-chercheur, avec une moyenne de 547€ dépensés par personne.

## ► La structuration de la recherche : les thèmes scientifiques et les acteurs

En 2015, l'université de Guyane a déposé un projet I-site dans le cadre du PIA 2. Ce projet entendait fédérer les différents acteurs de la recherche sur le site (université, organismes et structures de santé) autour du projet AmazIng « Santé tropicale et santé globale » qui vise à transformer la Guyane en un leader connecté aux plus grands instituts de recherche en médecine tropicale. Les projets labellisés PIA auxquels participe les établissements guyanais mettent l'accent sur les questions d'environnement et de santé.

L'**Université de Guyane** accueille 9 laboratoires dont 5 unités mixtes dans le domaine de l'agronomie et de l'environnement-écologie. La recherche de l'université est structurée autour de 4 thèmes : la biodiversité et la valorisation des ressources naturelles en Amazonie, la santé en milieu tropical, les sociétés amazoniennes et la gestion durable de leur territoire et les technologies innovantes en environnement amazonien.

### • Santé tropicale

L'équipe d'accueil EPat étudie les différentes pathologies tropicales amazoniennes dont le point commun est d'être lié aux écosystèmes amazoniens. L'équipe fait partie du LABEX CEBA.

Le centre d'investigation clinique des Antilles-Guyane (**CHU-INSERM**) a pour principale caractéristique d'être situé sur les 3 sites des Antilles et Guyane. Il est étroitement lié à 3 équipes de recherche locales : l'équipe de Guyane prend en charge les recherches sur la thématique VIH, Parasitoses tropicales (leishmaniose cutanée, toxoplasmose, paludisme, histoplasmose, maladie de Chagas)

L'**Institut Pasteur** de la Guyane contribue, depuis 1940, à l'amélioration de la santé des populations. Son laboratoire de virologie, le vectopole amazonien, mène depuis 2008 des activités de santé publique et de recherche axées sur la dengue, le paludisme, la leishmaniose et les infections à VIH.

### • Observation de la terre et gestion durable du territoire amazonien

L'UMR **ESPACE-DEV** (Université de Guyane, IRD, université de Montpellier et La Réunion) développe des recherches sur les dynamiques spatiales et temporelles qui caractérisent les relations entre écosystèmes et sociétés pour la coviabilité des territoires plus particulièrement en milieu tropical. Elle appuie ses recherches sur un réseau en partenariat de plateformes de réception et de traitement d'images satellitaires en Guyane (SEAS-Guyane).

La station d'observation de la Terre par satellites - **SEAS Guyane** est pilotée scientifiquement par l'IRD en collaboration avec le CNES. Depuis 2014, le Conseil régional pilote le fonctionnement de la station.

Le labex **GEOSUD** est un projet d'information spatiale labellisé équipement d'excellence auquel participe la station de surveillance de l'espace amazonien par satellite de Guyane (SEAS Guyane - IRD). Il vise à développer une infrastructure nationale de données satellitaires accessible gratuitement par la communauté scientifique et les acteurs publics.

L'université de Guyane participe au labex **Dispositif de recherche interdisciplinaire sur les Interactions - Hommes-Milieus (DRIHM/IRDHEI)** qui vise à analyser les interactions entre les hommes et les écosystèmes

dans lesquels leur influence est prépondérante et souvent traumatisante pour les milieux. En Guyane, les recherches du CNRS Guyane portent sur la vallée de l'Oyapock, fleuve frontalier de la Guyane et du Brésil.

L'unité **IFREMER** Biodiversité halieutique oriente ses recherches sur la viabilité économique des pêcheries et le respect de la biodiversité dans le cadre d'une approche écosystémique.

- **Biodiversité et valorisation des ressources naturelles**

La Guyane accueille sur son territoire des infrastructures d'observation qui participent à des infrastructures nationales de recherche en Biologie-Santé :

- Stations de recherche en forêt amazonienne (CNRS et CIRAD), dont la station de Nouragues (CNRS) qui développe le dispositif COPAS (Canopy operating permanent access system) et permet l'étude de la canopée. La station des Nouragues (CNRS Guyane) participe au projet **ANAEE France** qui propose de comprendre et de prédire la dynamique de la biodiversité et des écosystèmes dans un contexte de changement global et notamment à travers des plateformes expérimentales et de modélisation dédiées à la biologie des écosystèmes continentaux, terrestres et aquatiques.
- L'Herbier de l'IRD de Guyane, créé en 1965, a acquis son statut international en 1971 avec 180 000 spécimens. Il constitue une plateforme et un véritable outil, au service aussi bien de la recherche que de divers organismes gestionnaires du patrimoine vivant. Il participe à **E-RECOLNAT** (porté par le MNHN) qui cherche à valoriser 350 ans de collections d'histoire naturelle à travers le développement d'une plateforme numérique pour l'environnement et la société.

Les organismes de recherche présents sur le territoire participent, avec l'université à de nombreux projets sur ce thème notamment au sein des unités mixtes de recherche.

L'UMR **Écologie des Forêts de Guyane – ECOFOG** regroupe des moyens d'AgroParisTech, de l'Inra, du CIRAD, du CNRS, de l'Université de Guyane et de l'Université des Antilles. Son projet cherche à intégrer différentes approches en écologie et sciences des matériaux pour comprendre les relations entre biodiversité et fonctionnement des écosystèmes forestiers tropicaux, et susciter l'innovation dans la valorisation des ressources forestières.

Le **Laboratoire Écologie, évolution et interactions des systèmes amazoniens - LEEISA** est une unité de service mixte (CNRS, Université de Guyane, IFREMER) développe ses recherches sur l'évolution de la biodiversité en Amazonie et sur les interactions « Hommes-Milieus ». Il assure la coordination des activités du Labex CEBA : Écologie tropicale et biodiversité.

Le labex **Centre d'étude sur la biodiversité amazonienne - CEBA** basé en Guyane fédère sur le territoire guyanais le CNRS, l'UAG, l'IRD, l'Institut Pasteur, le Centre hospitalier et l'INSERM. Il favorise la recherche sur la biodiversité, encourage les collaborations avec les pays d'Amérique du Sud, insiste sur la nécessité de répercuter les résultats de recherche fondamentale à la société et participe au développement des politiques publiques en matière de gestion de l'environnement en Guyane.

L'unité mixte **Qualité des fruits et légumes tropicaux - QUALITROP** (Université de Guyane, Université des Antilles, CIRAD, INRA) vise à développer la connaissance sur les polyphénols des produits végétaux tropicaux (plantes, fruits, légumes).

Le **Muséum national d'histoire naturelle** dispose de sa seule antenne en Outre-Mer. Il développe la connaissance et la valorisation de la biodiversité végétale. Il participe également à l'inventaire du patrimoine immatériel.

Les activités du **CIRAD**-Antilles-Guyane concernent l'écologie des forêts, l'étude de la dynamique du carbone dans les systèmes herbagers déforestés en lien avec la forêt tropicale d'origine et plusieurs plantes industrielles : hévéa, cacao et café.

Le centre **INRA**-Antilles-Guyane développe en Guyane un projet scientifique centré sur l'étude de la biodiversité, le fonctionnement des écosystèmes forestiers tropicaux humides, et la valorisation des produits forestiers (bois et biomolécules) guyanais et plus largement de l'Amazonie.

Le centre de Kourou **d'AgroParisTech** participe à la formation doctorale de l'université et oriente ses recherches sur les forêts tropicales humides et les bois tropicaux.

La **Maison de la forêt et des bois** de Guyane permet à l'interprofession forestière de préparer l'évolution de la filière vers des produits à haute valeur ajoutée. Elle s'appuie sur l'ensemble des compétences et des connaissances acquises par les différents organismes de recherche et les gestionnaires de la forêt.

Le **BRGM** est présent en Guyane sur les thèmes : géologie, eau, environnement, risques naturels, ressources minérales.

Le laboratoire de recherche privée Hydreco Guyane développe des compétences dans le domaine de l'hydrobiologie et des collaborations avec les acteurs scientifiques.

- **Sciences humaines et sociales**

Le **Centre de recherches des pouvoirs locaux dans la Caraïbe - CRPLC** (Université de Guyane, Université des Antilles, CNRS) est spécialisé dans l'étude des sociétés de la Caraïbe et des Amériques dans leur structures passées et présentes.

► **Les coopérations scientifiques interdisciplinaires**

Le GIS **Institut de recherche interdisciplinaire sur les systèmes et territoires amazoniens (IRISTA)** est un groupement de structuration de la recherche et de l'enseignement supérieur en Guyane mis en place en 2008. Il réunit l'ensemble des acteurs de la recherche publique (CNRS, BRGM, CNES, IRD, CIRAD, AGROPARITECH, IFREMER, INRAP, MNHN, l'université Antilles-Guyane et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage).

Depuis 2010, le programme franco-brésilien « **Guyamazon** » a pour objectif de développer avec le Brésil (Université fédérale d'Amapa-UNIFAP) des projets de recherche, de formation et d'innovation concernant prioritairement la biodiversité, l'environnement amazonien, l'agro-écologie, les biotechnologies, la télédétection, l'ingénierie aérospatiale, et la santé. En Guyane, le CIRAD et l'IRD participent à ce programme avec des fondations de soutien à la recherche des états brésiliens d'Amazonas, Amapá et du Maranhão (programme OSE-GUYAMAPA).

► **La production scientifique**

En compte fractionnaire, le volume des publications scientifiques en 2014-2016 est inférieur à 60 publications. Le plus grand nombre de publications concernent la Biologie appliquée et la Recherche médicale.

► **Les structures de transfert technologique**

- **Carnot BRGM**

L'**institut Carnot BRGM** couvre un large domaine d'applications relatif au sol et au sous-sol. Il regroupe un service Actions régionales auquel sont rattachés les services géologiques régionaux implantés dans chacune des régions administratives françaises en Métropole ainsi qu'aux Antilles, Guyane, La Réunion Mayotte, Nouvelle-Calédonie et Polynésie française.

- **Réseau d'innovation technique et de transfert - RITA**

Le **RITA** favorise la diversification de l'agriculture dans les départements d'Outre-mer. Chaque réseau regroupe l'ensemble des partenaires du dispositif Recherche-Développement-Formation : organismes de recherche, instituts techniques, chambres d'agriculture, autres organismes à vocation technique et centres de formation. Il accompagne la création d'instituts techniques du végétal et de l'animal. En Guyane, le réseau développe des projets en productions animales et végétales.

- **Les pôles de compétitivité**

**Lyonbiopôle** est un pôle de compétitivité en vaccins et diagnostics principalement basé sur Lyon et Grenoble. Il est également actif en Guyane à travers le pôle Santé tropicale. Son domaine concerne les biotechnologies et la santé et ses principales thématiques englobent les maladies infectieuses, l'infectiologie, la virologie, la parasitologie, la bactériologie et l'immunologie. Son objectif principal est d'appréhender les maladies infectieuses humaines et animales de façon globale, du diagnostic et de la prévention jusqu'au traitement.

► **La création d'entreprises innovantes**

L'une des missions de **Guyane développement Innovation - GDI** est de stimuler la création d'entreprise notamment dans le domaine de l'innovation. Elle est le partenaire guyanais du Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat - **PEPITE Antilles-Guyane**, dont les actions devront favoriser et développer les liens entre le monde de l'enseignement supérieur et celui de l'entreprise, dans une dynamique de transfert de compétences et de transmission d'entreprises et accompagner les jeunes étudiants créateurs d'entreprise.

Elle accueille une pépinière d'entreprises innovantes, située sur le pôle universitaire guyanais, qui héberge et accompagne de jeunes entreprises innovantes. L'innovation est entendue ici au sens territorial du terme : tout ce qui est nouveau sur le territoire de la Guyane est considéré comme innovant.





### LEXIQUE

#### BIATSS

Les personnels de la filière ouvrière des BIATSS des établissements d'enseignement supérieur ont été pour une majeure partie décentralisés et leur gestion transférée aux conseils régionaux, tandis qu'une autre partie a glissé dans le corps des ITRF (catégories B et C). Cela peut expliquer leur nombre aussi faible dans les établissements d'enseignement supérieur

#### Bourses sur critères sociaux

Les bourses sur critères sociaux sont calculées en tenant compte des ressources et des charges des familles d'étudiants. Elles comprennent 9 échelons (de 0 à 7), l'échelon 0 correspondant à l'exonération des droits universitaires dans l'enseignement supérieur public et de la cotisation à la Sécurité sociale étudiante. Les données sont celles du CNOUS.

#### Cursus LMD

Pour la présentation des effectifs d'inscrits en universités par cursus, les formations prises en compte dans le cursus L (licence) sont les DUT, les licences, les licences professionnelles, la PACES (première année commune aux études de santé), la plupart des formations paramédicales, les DAEU et la capacité en droit, les DEUST, le DCG (diplôme de comptabilité et de gestion) ainsi que les préparations aux concours et DU de niveau 3 ou 4.

Pour le cursus M (master), sont regroupés les masters (y compris enseignement), les formations d'ingénieurs (y compris les préparations intégrées), les formations de santé, les diplômes d'IEP, d'œnologie, de commerce, le DSCG (diplôme supérieur de comptabilité et de gestion) ainsi que les préparations aux concours et DU de niveau 1 ou 2

Les formations du cursus D (doctorat) comprennent le doctorat et l'habilitation à diriger les recherches.

#### Diplômés

Le périmètre retenu pour les diplômés est le plus complet possible (enseignement supérieur) avec une part significative d'établissements publics relevant du MEN et du MESRI (remontée Sise principalement).

#### DREES (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques)

La DREES est une direction de l'administration centrale des ministères sociaux (affaires sociales, santé, droits des femmes, travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social).

La DREES fait partie du service statistique public. Sa vocation est de fournir aux décideurs publics, aux citoyens, et aux responsables économiques et sociaux des informations fiables et des analyses sur les populations et les politiques sanitaires et sociales.

#### Écoles doctorales

Les établissements d'enseignement supérieur en capacité de délivrer des diplômes nationaux peuvent être **accrédités** dans le cadre d'une école doctorale reconnue par le ministère chargé de l'enseignement supérieur s'ils participent « de façon significative à son animation scientifique et pédagogique » et disposent « de capacités de recherche et d'un potentiel d'encadrement doctoral suffisant » dans les champs scientifiques couverts par l'école doctorale.

Plusieurs établissements peuvent s'accorder pour porter, ensemble, une école doctorale, auquel cas ils bénéficient, de la part du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, d'une **co-accréditation**. Chacun d'entre eux peut, dans ce cadre, inscrire des doctorants et délivrer, seul, le diplôme de doctorat. On parle alors de **délivrance partagée** entre les établissements co-accrédités.

Des établissements d'enseignement supérieur peuvent participer à une école doctorale en accueillant des doctorants de cette école au sein d'unités ou d'équipes de recherche reconnues à la suite d'une évaluation nationale. Jusqu'en mai 2016, ces établissements ont la qualité « **d'établissements associés** ». Certains établissements associés, si leurs statuts le prévoient, ont la possibilité de délivrer le diplôme de doctorat conjointement avec un établissement accrédité.

À compter de mai 2016\*, cette catégorie d'« établissements associés » est scindée en deux catégories : d'une part, les établissements **accrédités en délivrance conjointe** qui peuvent inscrire des doctorants et délivrer le

diplôme conjointement avec un établissement accrédité ou co-accrédité en délivrance partagée ; d'autre part, les **établissements partenaires** qui n'inscrivent pas de doctorants et ne délivrent pas le doctorat.

*\*La nouvelle classification en 3 catégories a été initiée en cours de vague A (Lyon, Grenoble) et se poursuit au fil des vagues.*

Avant mai 2016	Établissement accrédité ou Établissements co-accrédités en délivrance partagée	Établissement(s) associé(s)	
A partir de mai 2016	Établissement accrédité ou Établissements co-accrédités en délivrance partagée	Établissement(s) accrédité(s) en délivrance conjointe	Établissement(s) partenaire(s)

### Endorecrutement

Se dit d'un maître de conférences (MCF) ayant obtenu son doctorat dans l'établissement qui le recrute ou d'un professeur des universités (PR) exerçant, immédiatement avant sa promotion à ce grade, des fonctions de maître de conférences dans le même établissement. Les données intègrent les détachements et les mutations et portent sur la période 2011-2016. Cette méthode était celle qui avait été retenue pour le Strater 2014 (recrutements 2007-2011) alors que les données du Strater 2011 portaient uniquement sur les PR et MCF nouvellement recrutés (n'intégraient pas les détachements et les mutations) et la période de référence était 2004-2010.

### Étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur et étudiants inscrits en université

Les étudiants inscrits sont présentés selon 2 périmètres. L'un, le plus complet possible, dit « dans l'enseignement supérieur » correspond aux effectifs d'étudiants inscrits dans les établissements (et les formations) de l'enseignement supérieur, publics ou privés quel que soit leur ministère de tutelle. Ces effectifs sont recensés dans les systèmes d'information et enquêtes du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du ministère de l'Éducation Nationale et des ministères en charge de l'Agriculture, de la Culture, de la Santé et des Sports.

L'autre, beaucoup plus restreint, dit « en universités » correspond aux inscriptions principales dans les universités (y compris l'université de Lorraine), les CUFR et les COMUE Paris-Est et Grenoble-Alpes ainsi que dans les Espé (Ecoles supérieures du professorat et de l'éducation) connues au travers de l'enquête SISE-Universités.

Il est à noter que les universités de technologie et les I(N)P ne sont pas compris dans ce périmètre sauf indications contraires ou tableaux spécifiques (dans ce cas on parlera d'établissements assimilés aux universités).

### Formation tout au long de la vie

La formation tout au long de la vie recouvre la formation par apprentissage, la formation continue et la Validation des acquis de l'expérience (VAE).

### Formation continue

La formation continue s'adresse (1) aux personnes (salariés, demandeurs d'emploi, professions libérales, etc.) ayant interrompu leurs études et désireuses d'acquérir ou de développer une qualification, de valoriser leur expérience professionnelle ; (2) aux employeurs (privés ou publics) souhaitant développer les compétences de leurs salariés.

Les données présentées concernent les universités (y compris les IUT et écoles internes), les écoles d'ingénieurs rattachées et indépendantes (UT, INP, INSA, ENI, écoles centrales, ENSAM) et les autres établissements (IEP Paris, INALCO, EPHE, ENS, ENS Lumière et ENSATT). Les formations proposées par le CNAM sont comptabilisées séparément.

### Formation des infirmiers

La réforme de la formation des infirmiers engagée à partir de 2009 donne accès au grade de licence aux titulaires du diplôme d'infirmier formés selon la nouvelle réglementation. Les IFSI (instituts de formation en soins infirmiers) ou établissements de santé support des IFSI ont passé des conventions avec les universités et les régions, notamment pour déterminer la participation des universités aux instances pédagogiques et leurs contributions aux enseignements et aux jurys d'examen.

## Offre documentaire

Les indicateurs documentaires présentés dans les diagnostics Strater ont été élaborés à partir des données 2014 de l'enquête statistique générale des bibliothèques universitaires (ESGBU). Les données ESGBU utilisées concernent les bibliothèques des universités, des principales grandes écoles et des grands établissements. Quelques organismes de recherche ont été intégrés dans l'ESGBU mais leur participation n'est pas encore complète et il n'est pas possible de disposer du détail de leur activité au niveau régional : ces données n'ont donc pas pu être exploitées. De plus, il faut noter que les bibliothèques de laboratoires échappent généralement à ces statistiques.

Seuls les étudiants et enseignants-chercheurs relevant des établissements considérés pour cette étude sont pris en compte. Les étudiants comprennent les inscrits en licence, master, IUT, écoles... Le terme « enseignants-chercheurs » englobe les enseignants-chercheurs et les doctorants.

Le choix des indicateurs a évolué. La partie relative à la documentation recherche n'est pas complète en raison de la collecte partielle des données concernant les organismes de recherche.

Le nombre de places assises de bibliothèques disponibles sur un site est multiplié par le nombre total d'heures d'ouvertures puis rapporté au nombre d'étudiants concernés. Seules les bibliothèques de plus de 100 places sont prises en compte dans le calcul de cet indicateur.

Dans les tableaux d'indicateurs, les colonnes relatives aux moyennes, maximums et minimums nationaux prennent en compte les 26 regroupements métropolitains ainsi que la Corse. Les tableaux concernant les départements et territoires d'outre-mer (DOM-TOM) mentionnent les chiffres métropolitains pour information et mise en perspective uniquement.

## PACES

La première année commune aux études de santé (médecine, odontologie, pharmacie, sage-femme) remplace l'ancien système du P.C.E.M.1 et P.C.E.P.1 et a été mise en place à la rentrée 2010.

Les chiffres figurant dans le tableau, qui correspondent aux quotas alloués à chaque université comportant une UFR de médecine, d'odontologie, de pharmacie ou une structure de formation en maïeutique dépendant ou pas d'un CHU, ne tiennent pas compte des places supplémentaires (environ 600) offertes en application des arrêtés du 29 décembre 2014 relatifs respectivement au numerus clausus spécifique aux paramédicaux et aux procédures d'accès direct ouvertes en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année aux titulaires de certains diplômes (« passerelles »).

## Personnels DGRH

Les données sont issues de l'annuaire AGORA, POPPEE ITARF et POPPEE BIB à la date du 1<sup>er</sup> février 2016 mais considérées pour l'année 2015.

Elles concernent les agents en position d'activité dont l'imputation relève du MESRI (hors CROUS et administration centrale). Les agents contractuels BIATSS proviennent de l'enquête ANT menée en 2016 qui recense le stock de contractuels au cours de l'année 2015. Certains établissements n'ont pas été pris en compte : Bibliothèque inter-universitaire des langues et civilisations (BIULAC).

Les données sont exprimées en personnes physiques.

## Personnels de recherche

La catégorie des personnels de recherche comprend les chercheurs et personnels de soutien de R&D décomptés en ETP recherche.

Les chercheurs sont des spécialistes travaillant à la conception ou à la création de connaissances, de produits, de procédés, de méthodes et de systèmes nouveaux et à la gestion de projets de recherche. Dans le cas français, la catégorie des chercheurs comprend les maîtres de conférence et professeurs des universités et assimilés des établissements d'enseignement supérieur (par convention 0,5 ETP), les chargés, ingénieurs et directeurs de recherche des EPST, les ingénieurs et administratifs de haut niveau effectuant des travaux de R&D dans les EPIC et les entreprises ainsi que les doctorants. Seuls les personnels rémunérés au titre de leur activité de R&D sont comptabilisés. Ainsi, un doctorant ne bénéficiant d'aucun soutien au titre de son activité de recherche n'est pas comptabilisé comme « chercheur ».

Les personnels de soutien participent à la R&D en exécutant des tâches scientifiques, techniques ou administratives participant à l'exécution des travaux de R&D.

La part non régionalisée des effectifs de recherche est intégrée à la référence nationale.

## **PIB (Insee)**

Le produit intérieur brut (PIB) est une mesure de l'activité économique exprimée en euros. Il est défini comme la valeur de tous les biens et services produits - moins la valeur des biens et services utilisés dans leur création. Sa variation d'une période à l'autre est censée mesurer le taux de croissance économique du territoire considéré. Le PIB par habitant est la valeur du PIB divisée par le nombre d'habitants d'un pays.

## **Pôle de compétitivité**

Un pôle de compétitivité est le regroupement, reconnu par l'État, sur un même territoire d'entreprises, d'établissements d'enseignement supérieur et d'organismes de recherche publics ou privés qui ont vocation à travailler en synergie autour d'une thématique commune. Au niveau national et régional, l'État et les régions accompagnent le développement des pôles notamment en accordant des aides financières via les appels à projets du fonds unique interministériel et du PIA et des prêts aux PME ou ETI membres des pôles.

Le Label Gold Européen est décerné par l'Initiative européenne pour l'excellence des clusters (ECEI), émanant de la Direction Générale Entreprises et Industrie de la Commission Européenne. Ce label a pour but de mesurer le niveau de performance de la gouvernance des clusters européens, et récompense les clusters d'excellence tout en visant une meilleure reconnaissance internationale.

## **Population (Insee)**

Est constituée par la population dite légale, qui regroupe pour chaque commune sa population municipale, sa population comptée à part et sa population totale qui est la somme des deux précédentes. Les populations légales sont définies par le décret n°2003-485 publié au journal officiel du 8 juin 2003, relatif au recensement de la population.

## **STS et assimilés**

Les Sections de techniciens supérieurs (STS) et assimilés rassemblent les élèves en formations post-baccalauréat assimilées au STS (STS, DMA, DCEFS, classes de mise au niveau au BTS), dans les établissements publics ou privés du ministère en charge de l'éducation nationale et des autres ministères.

## **Taux d'inscription des bacheliers dans l'enseignement supérieur**

Il s'agit des bacheliers inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur l'année suivant l'obtention du baccalauréat. Un même étudiant pouvant s'inscrire dans plusieurs filières, les taux d'accès élémentaires par filière ne sont pas additifs. Les données présentées ici se rapportent non pas à des individus mais à des inscriptions de nouveaux bacheliers dans le supérieur. Les « doubles inscriptions CPGE – université » concernent les bacheliers généraux et constituent la majorité des doubles inscriptions.

Les statistiques présentées ici ne tiennent pas compte des inscriptions dans l'enseignement supérieur en alternance pour les bacs généraux et technologiques (apprentissage et contrat de professionnalisation), ni des bacheliers étudiant dans l'enseignement supérieur à l'étranger, ni des étudiants issus des COM ou ayant obtenu un bac à l'étranger, ou ceux pour lesquels l'académie d'origine est inconnue. L'apprentissage est pris en compte sur le champ des bacheliers professionnels poursuivant en STS.

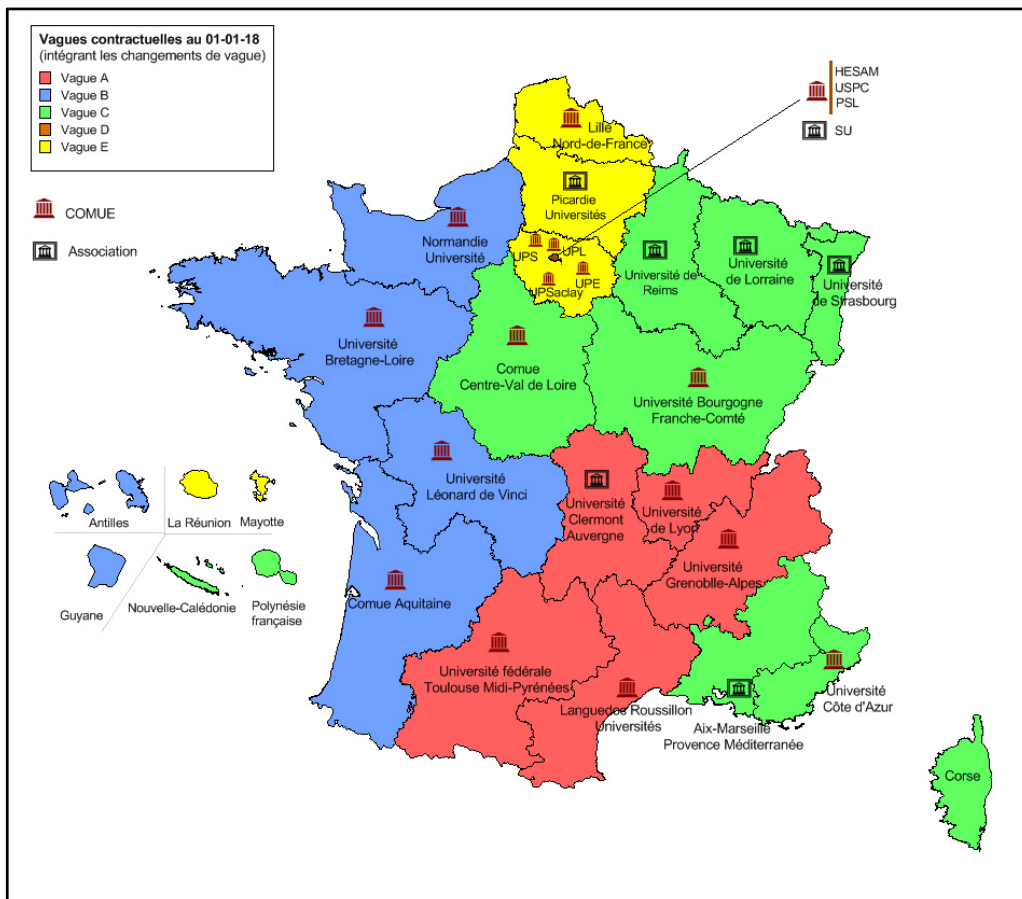
## **VAE**

La validation des acquis de l'expérience (VAE) dans l'enseignement supérieur permet de valider des compétences acquises en dehors du système universitaire mais aussi de tout système de formation. Deux dispositifs distincts permettent d'accéder, soit à un niveau de l'enseignement supérieur pour poursuivre des études, soit d'obtenir tout ou partie d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Les données présentées concernent ce dernier dispositif.

## Vague contractuelle

L'HCERES évalue chaque année un cinquième des établissements d'enseignement supérieur et de recherche et 4 à 5 organismes de recherche.

L'HCERES a défini un cycle de campagnes d'évaluation calquées sur la répartition retenue par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, dans le cadre de ses relations contractuelles avec les établissements. Tous les ans, l'agence évalue les établissements d'une même vague, l'année précédant leur négociation contractuelle avec leur ministère de tutelle, de façon à offrir aux deux parties une base d'analyse et de dialogue partagée. Depuis janvier 2011, les contrats des établissements sont passés à 5 ans et font donc l'objet d'une répartition en 5 vagues (A, B, C, D et E).



## SIGLES ET ABRÉVIATIONS

### A

AES	Administration économique et sociale
ANR	Agence nationale pour la recherche
ATER	Attachés temporaires d'enseignement et de recherche

### B

BIATSS	Bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniciens, social, santé
BRGM	Bureau de recherches géologiques et minières
BTS	Brevet de technicien supérieur
BU	Bibliothèque universitaire

### C

CHU / CHR	Centre hospitalier universitaire / centre hospitalier régional
CIFRE	Convention industrielle de formation pour la recherche en entreprise
CIR	Crédit impôt recherche
CIRAD	Centre de coopération International en recherche agronomique pour le développement
CNAM	Conservatoire national des arts et métiers
CNES	Centre national d'études spatiales
CROUS	Centre régional des œuvres universitaires et scolaires
CNRS	Centre national de recherche scientifique
CPER	Contrat de projet État-région
CPGE	Classes préparatoires aux grandes écoles
CUFR	Centre universitaire de formation et de recherche
CVT	Consortium de valorisation thématique

### D

DEPP	Direction de l'évaluation des politiques publiques
DGESIP	Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle
DGRH	Direction générale des ressources humaines
DGRI	Direction générale de la recherche et de l'innovation
DIRD	Dépenses intérieures de recherche et développement
DIRDA/DIRDE	Dépenses intérieures de recherche et développement des administrations / des entreprises
DOM	Départements d'Outre-mer
DREES	Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques du ministère des affaires sociales et de la santé
DUT	Diplôme universitaire de technologie

### E

ENSAM	École nationale supérieure d'arts et métiers
EPIC	Établissement public à caractère industriel et commercial

EPSCP	Établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel
EPST	Établissement public à caractère scientifique et technologique
EQUIPEX	Équipement d'excellence
ERC	European research council
ETP	Équivalent temps plein

## F

FEDER	Fonds européen de développement régional
FSE	Fonds social européen

## G

GIS	Groupement d'intérêt scientifique
-----	-----------------------------------

## H

HCERES	Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
--------	---

## I

IFREMER	Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer
INRA	Institut national de la recherche agronomique
INRAP	Institut de recherches archéologiques préventives
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
INSERM	Institut national de la santé et de la recherche médicale
IRD	Institut de recherche pour le développement
IRISTA	Institut de recherche sur les systèmes et territoires amazoniens
ISEE	Institut statistique et études économiques
ISPF	Institut statistique de Polynésie française
ITE	Institut pour la transition énergétique
IUT	Institut universitaire de technologie

## L

LABEX	Laboratoire d'excellence
LLSH	Lettres, langues, sciences humaines
LMD	Licence, Master, Doctorat

## M

MCF	Maître de conférences
MENESR	Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
MNHN	Muséum national d'histoire naturelle

## O

OM	Outre-mer
OST	Observatoire des sciences et techniques

## P

PACES	Première année commune aux études de santé
PCRDT	Programme-cadre de recherche et développement technologique
PIA	Programme des Investissements d'avenir
PIB	Produit intérieur brut
PR	Professeur d'université

## R

R&D	Recherche et développement
RITA	Réseau d'innovation technique et de transfert

## S

SCD	Service commun de la documentation
SHS	Sciences humaines et sociales
SIES	Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques
STAPS	Sciences et techniques des activités physiques et sportives
STRATOM	Stratégies territoriales pour les Outre-mer
STS	Section de technicien supérieur
SUDOC	Catalogue collectif des bibliothèques de l'enseignement supérieur

## U

UAG	Université des Antilles et de Guyane
UMR	Unité mixte de recherche
UNIFAP	Université fédérale de l'état brésilien de l'Amapa
URAG	Union des régions Antilles-Guyane

## V

VAE	Validation des acquis de l'expérience
-----	---------------------------------------

## Z

ZEE	Zone économique exclusive
-----	---------------------------







1, RUE DESCARTES  
75231 PARIS CEDEX 05